



LIVRET DE L'ÉTUDIANT(E) DU DÉPARTEMENT SCIENCES DE L'ÉDUCATION



année universitaire
2018-2019

Licence 1, 2 et 3

Master 1 et 2 :

- parcours didactique professionnelle
- parcours politiques d'éducation et de formation

Laboratoire : Centre de Recherche en Éducation de Nantes



*Secrétariats du département (formations) et du laboratoire (CREN)
Bâtiment Censive*

Département
Bureau C109.3 (1^{er} étage)
Ludovic Carduner
☎ 02 53 52 22 47

Laboratoire
Bureau C210 (2^e étage)
Aline Godefroy
☎ 02 53 52 22 36

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h15 & de 13h45 à 16h45
Le vendredi de 9h00 à 12h15

secretariat.sc-education@univ-nantes.fr

SOMMAIRE

LISTE DES ENSEIGNANTS	5
INFORMATIONS UTILES	6
SCHÉMA GÉNÉRAL DE LA MENTION	13
LICENCE 1 ET 2	14
LICENCE 3^{ÈME} ANNÉE	15
MASTER 1^{ÈRE} ANNÉE.....	48
MASTER 2^{ÈME} ANNÉE	62
PRÉSENTATION DU CREN.....	89
CALENDRIER 2018-2019 DE L'UFR LETTRES ET LANGAGES	90

Les éléments indiqués sur ce livret sont donnés à titre indicatif.

Ce livret est susceptible d'être modifié en cours d'année, et téléchargeable sur la page « sciences de l'éducation » du site internet de l'Université de Nantes.

Les emplois du temps par semaine sont consultables à partir du mois de septembre sur le site

edt.univ-nantes.fr

Des modifications d'emploi du temps pouvant être apportées, ce site est à consulter régulièrement.

JOURNÉE D'ORIENTATION DU MARDI 23 OCTOBRE 2018

L'université organise le **mardi 23 octobre** une Journée d'orientation pour les étudiants de lettres, langues et sciences humaines et sociales.

Qu'est ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ? Comment s'engager dans les associations ?

Vos enseignants et les services de l'université se mobilisent toute la journée du mardi 23 octobre pour vous apporter des réponses. Dans chaque filière, des présentations des formations, des témoignages d'étudiants, de diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

LISTE DES ENSEIGNANTS

• Enseignants du département sciences de l'éducation

Pierre-Yves Bernard	maître de conférences	Bureau C214 - ☎ 02 53 52 22 44	@ pierre-yves.bernard@univ-nantes.fr
François Burban	maître de conférences	Bureau C214 - ☎ 02 53 52 22 41	<i>responsable département</i> @ francois.burban@univ-nantes.fr
Philippe Cottier	maître de conférences	Bureau C204 - ☎ 02 53 52 22 52	<i>directeur UFR Lettres et Langages</i> @ philippe.cottier@univ-nantes.fr
Yves Dutercq	professeur des universités	Bureau C212 - ☎ 02 53 52 22 50	<i>responsable Master parcours PEF</i> @ yves.dutercq@univ-nantes.fr
Pascal Guibert	maître de conférences	Bureau C206 - ☎ 02 53 52 22 46	<i>responsable relations internationales</i> @ pascal.guibert@univ-nantes.fr
Marie Hoarau	ATER	Bureau C208	@ marie.hoarau@univ-nantes.fr
Christophe Michaut	maître de conférences	Bureau C206 - ☎ 02 53 52 22 45	<i>co-directeur CREN</i> @ christophe.michaut@univ-nantes.fr
Grégory Munoz	maître de conférences	Bureau C216 - ☎ 02 53 52 22 49	@ gregory.munoz@univ-nantes.fr
Alain Patrick Olivier	professeur des universités	Bureau C216 - ☎ 02 53 52 22 48	<i>président jury commission VA</i> @ alain-patrick.olivier@univ-nantes.fr
Jean-Yves Roux	professeur certifié	Bureau C202 - ☎ 02 53 52 22 40	<i>référént VA</i> @ jean-yves.roux@univ-nantes.fr
Sébastien Urbanski	maître de conférences	Bureau C208 - ☎ 02 53 52 22 38	<i>responsable Licence</i> @ sebastien.urbanski@univ-nantes.fr
Christine Vidal-Gomel	maître de conférences HDR	Bureau C204 - ☎ 02 53 52 22 37	<i>responsable Master parcours DP</i> @ christine.vidal-gomel@univ-nantes.fr

• Enseignants chargés de cours

Jean-Jacques Baton
Lucy Bell
Claude Belpaume
Géraldine Body
Pascal Caillaud
Nicolas Clarens
Hugo Cusanno
Pauline David
Patrice Galle
Soizic Guérin-Cauet
Raphaëlle Guillet
Jean-Marc Launay
Anne Launois
Diba Medjahed
Jean-Marie Nicolas
Élisabeth Ollivier
Pierre Parage
Joël Person
Dominique Peyrache-Leborgne
Marine Roche
Gilles Tudal
Christophe Verron
Cette liste n'est pas exhaustive.

INFORMATIONS UTILES

Le département de sciences de l'éducation a la charge de l'organisation des enseignements (calendriers, gestion des groupes par exemple).

Adresse du département sciences de l'éducation et du laboratoire CREN

Université de Nantes
UFR Lettres et Langages
Département sciences de l'éducation
Ou Centre de recherche en éducation de Nantes
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81227
44312 NANTES Cedex 3

Pour les inscriptions, les demandes de validations d'acquis, de transferts de dossiers, les diplômes, adressez-vous au service de la scolarité lettres.

Adresses utiles sur internet

L'adresse <http://www.univ-nantes.fr/lettres> vous permet de consulter le site du département et du CREN ainsi que celui des Relations internationales pour les étudiants qui souhaitent effectuer une partie de leur cursus à l'étranger. Elle vous permet également de consulter les résultats d'examen de la 1ère session (janvier et mai) et de la 2de session (juin).

L'adresse <http://www.univ-nantes.fr/gordon> est **l'intranet réservé aux étudiants de l'université**. Elle permet d'avoir des informations utiles, d'avoir une adresse électronique personnelle universitaire et d'accéder à des listes de diffusion. C'est par l'intermédiaire de votre adresse électronique personnelle que l'université et le département s'adresseront à vous.

Sur le site du CREN <http://www.cren.univ-nantes.fr>, vous trouverez tous les renseignements sur les séminaires du CREN, les journées d'études, les soutenances de thèses. Vous aurez également accès à la revue « Recherches en Éducation ».

Dispense d'assiduité

La dispense d'assiduité a pour effet de permettre à un étudiant de n'être évalué, pour certains enseignements, que par un contrôle terminal. Tout étudiant choisissant cette disposition est tenu de se présenter à l'examen terminal.

Conventions de stage

Les conventions de stage sont disponibles au secrétariat du département.

Un stage d'observation est obligatoire en L3 dans l'UE HLE6-42 au second semestre, les conventions seront alors fournies par l'enseignant.

Étudiants relevant d'un dispositif de formation continue : attestations de présence

Les attestations de présence ne pourront être délivrées que pour les étudiants régulièrement inscrits auprès du service « Formation continue » de l'Université.

Inscriptions pédagogiques

- Les choix d'enseignements des étudiants sont des vœux. Ils pourront être modifiés par le département en raison des contraintes d'organisation.
- Les inscriptions pédagogiques doivent toutes être enregistrées auprès du département **et auprès de la scolarité** sous réserve des places disponibles et des seuils d'ouverture dans les enseignements concernés.

Bibliothèques

L'Université met à la disposition des étudiants la **Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences humaines et sociales**.

Pour faciliter vos exposés et recherches :

La BU Lettres et Sciences humaines et sociales propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données bibliographiques** (par discipline comme PsyINFO, Francis, MLA...), revues et presse en ligne, méthodologie de l'**Internet**, collection de **Films documentaires**.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus <http://nantilus.univ-nantes.fr>.

Les étudiants peuvent consulter les ouvrages du CREN au CIDRE - porte C100.

Par ailleurs, les étudiants peuvent utiliser le centre de documentation de la **Faculté de Psychologie**.

Horaires d'ouverture du centre de documentation de la Faculté de Psychologie

- **Lundi** : 13h30 - 17h15
- **Mardi** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h15
- **Mercredi** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h15
- **Jeudi** : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h15
- **Vendredi** : 9h00 - 12h15

Partir étudier à l'étranger

Les mobilités à l'étranger peuvent avoir lieu en L3 ou en M1. Le projet de mobilité doit s'élaborer l'année précédant le départ (en L2 ou en L3) auprès du responsable pédagogique des relations internationales du département de sciences de l'éducation.

La mobilité peut porter sur un semestre, ou sur l'ensemble de l'année universitaire. Le ou les semestres à l'étranger sont validés sur la base d'un contrat pédagogique signé par les deux universités (université de Nantes et université d'accueil) avant le départ et modifiable sur place avec leur commun accord. Le choix des enseignements à l'étranger se fait avec le responsable pédagogique, en cohérence avec le parcours de l'étudiant et son projet professionnel. Les cours de langues peuvent être validés en crédits ECTS. Les évaluations faites à l'étranger sont converties en notes sur 20 au retour de l'étudiant en France. Il est conseillé à l'étudiant de revenir en France avec ses relevés de note afin de réaliser cette conversion dans les meilleurs délais, de façon à valider les semestres à l'étranger au moment des jurys d'examens.

Attention :

En M1, l'étudiant en mobilité doit valider à l'université de Nantes les crédits correspondant au travail de mémoire et de rapport de stage.

Plusieurs types de séjours d'études à l'étranger sont possibles :

-Dans le cadre du programme ERASMUS

Erasmus+ est un programme financé par l'Union européenne et proposant des mesures destinées à soutenir les activités européennes des établissements d'enseignement supérieur, notamment l'échange d'étudiants.

Le département de sciences de l'éducation a des accords avec les universités d'AREZZO (SIENNE), de LECCE SALENTO en Italie, avec les universités en Espagne de SÉVILLE, Cadix, Grenade, Malaga et Huelva, avec l'université PANEPITIMIO KRITIS à RETHYMNO en Crète (Grèce), avec l'université EÖTVÖS LORÁND de BUDAPEST en Hongrie, avec l'université CHARLES DE PRAGUE, en République Tchèque et avec les universités de CRACOVIE et de WROCLAW en Pologne.

La période d'études à l'étranger fait partie intégrante du programme d'études d'origine et bénéficie d'une reconnaissance académique complète. En d'autres termes, l'université de Nantes reconnaît la période d'études en Europe et la valide (si obtention des examens locaux), même si le contenu du programme est différent de celui de l'établissement d'origine, à condition que ce programme ait été signé par les correspondants aux relations internationales des deux universités.

Le statut d'étudiant Erasmus permet d'être exonéré des droits d'inscription dans l'université d'accueil (pour les cours, les examens, l'utilisation d'un laboratoire, l'accès à la bibliothèque, etc.), mais ces droits continuent à être perçus par l'établissement d'origine (Université de Nantes). Des bourses sont attribuées (Bourses européennes et de la Région)

pour contribuer au financement des études à l'étranger, qui peuvent être complétées pour les étudiants boursiers par une bourse de mobilité internationale.

Conditions d'éligibilité

durée du séjour : de 3 à 12 mois (par cycle d'études : Licence, Master, Doctorat)

destination : l'établissement d'accueil doit être lié à l'Université de Nantes par un accord bilatéral Erasmus.

niveau d'études : Licence 2 ou équivalent minimum

Pour en savoir plus

<http://www.univ-nantes.fr/etudier-a-l-etranger/programme-erasmus-partir-a-l-etranger-147920.kjsp>

- Dans le cadre du programme BCI au Québec (Bureau de coopération interuniversitaire)

Le Bureau de Coopération interuniversitaire (BCI - ancienne CREPUQ) est un organisme qui regroupe tous les établissements universitaires québécois. Le programme BCI vous offre la possibilité d'étudier au Québec, en français ou en anglais, pendant un ou deux semestres.

Plus d'informations : <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>

Conditions d'éligibilité

étudier à l'université de Nantes

composantes concernées : toutes les composantes

niveau d'études requis pour candidater : minimum L2 validée au moment du départ

posséder un dossier académique solide (moyenne notes : min. 12/20)

obtenir auprès de l'université de Nantes l'approbation du programme de cours que vous prévoyez de suivre dans l'établissement d'accueil

satisfaire aux exigences particulières imposées par l'université d'accueil

durée du séjour : 1 à 2 semestres

- Dans le cadre d'un accord avec l'université de Tunis, une double diplomation (niveau master 2)

Conditions d'éligibilité

Cette formation est accessible aux titulaires de la Licence 3 en sciences de l'éducation et de la formation

Conditions de la double diplomation:

La double diplomation exige de la part des étudiants de Nantes inscrits dans cette formation un séjour d'1 an ou d'1 semestre au minimum à l'Université de Tunis (mobilité qui s'effectuera prioritairement en M1 afin de collecter le matériel permettant dans une approche comparative de réaliser le mémoire de master).

Une co-direction des mémoires de recherche est envisageable.

- Un séjour d'assistant de français dans le cadre du CIEP

Ces séjours ne visent pas à valider une année universitaire, mais à se perfectionner en langues. Il est cependant fortement conseillé de garder une inscription à l'université, notamment pour garder un statut étudiant.

- Un séjour hors programme d'échange internationaux réalisé dans le cadre de convention interuniversités

Avec l' Université de Guadalajara (Mexique)

Caxias do sul (Brésil)

Magdalena (Colombie)

Pour plus de précisions sur ces programmes d'échanges, vous pouvez...

consulter la page Partir à l'étranger sur le site de l'Université de Nantes

<http://www.univ-nantes.fr/etudier-a-l-etranger/partir-a-l-etranger-dans-quel-cadre-partir--742815.kjsp?RH=PARETR>

- contacter pour les questions administratives Hélène Jaffrain, Correspondante Relations Internationales pour l'UFR. Elle accueille les étudiants du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15, bureau C109.1 à la Censive : helene.jaffrain@univ-nantes.fr, téléphone : 02.53.52.28.65.

- aller au centre de documentation de la Division des relations internationales, maison des échanges internationaux et de la francophonie, 15 chaussée de la Madeleine à Nantes.

- contacter pour les questions pédagogiques Pascal Guibert, responsable des Relations internationales pour le département.

Service social et service santé étudiant

Le paiement des droits d'inscription permet aux étudiants de bénéficier de prestations médicales gratuites : consultations médicales généralistes ; consultations spécialisées : gynécologie, médico-psychologiques ; vaccinations ; conseils et actions de prévention.

Une Assistante Sociale est à la disposition des étudiants.

Contact

Centre de Santé des Étudiants - SUMPPS

110 boulevard Michelet

BP 32238

44322 Nantes Cedex 3

☎ 02.40.37.10.50 ou 69

accueil.sumpps@univ-nantes.fr

Service ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

L'Université de Nantes offre la possibilité à tous ses étudiant.e.s de certifier leurs compétences numériques et linguistiques.



Comment se préparer à PIX ?

Phase 1 : s'évaluer

- créer un compte personnel sur <https://pix.fr>
- déterminer son profil de compétences via des activités en ligne.

Phase 2 : se former

- en présentiel ou en ligne, accéder aux ressources sur Madoc ou à celles proposées par PIX

Phase 3 : mesurer ses progrès

- refaire des activités sur PIX et améliorer son profil de compétences

La certification intervient ensuite à partir de ce profil de compétences.

La certification de compétences numériques

PIX :

Préparez les certifications en compétences numériques !

PIX est un projet public de plate forme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. L'Université de Nantes propose à ses étudiant.e.s cette nouvelle certification.

La certification PIX

PIX vous permettra d'attester votre niveau de maîtrise d'un ensemble de compétences dans l'usage raisonné et efficace des outils numériques nécessaires pour : mener vos études, entrer dans la vie active, votre vie personnelle, etc. Elle s'appuie sur le référentiel de compétences européen DIGCOMP.

Les compétences numériques attestées par PIX sont réparties dans 5 grands domaines :

- Information et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Une certification intégrée aux cursus

La L3 sciences de l'éducation inclut une formation de **Culture et Compétences Numériques (CCN)** qui vous amènera à passer la certification PIX. L'inscription à la certification est automatique, elle se fera dans le même cadre que les examens semestriels.

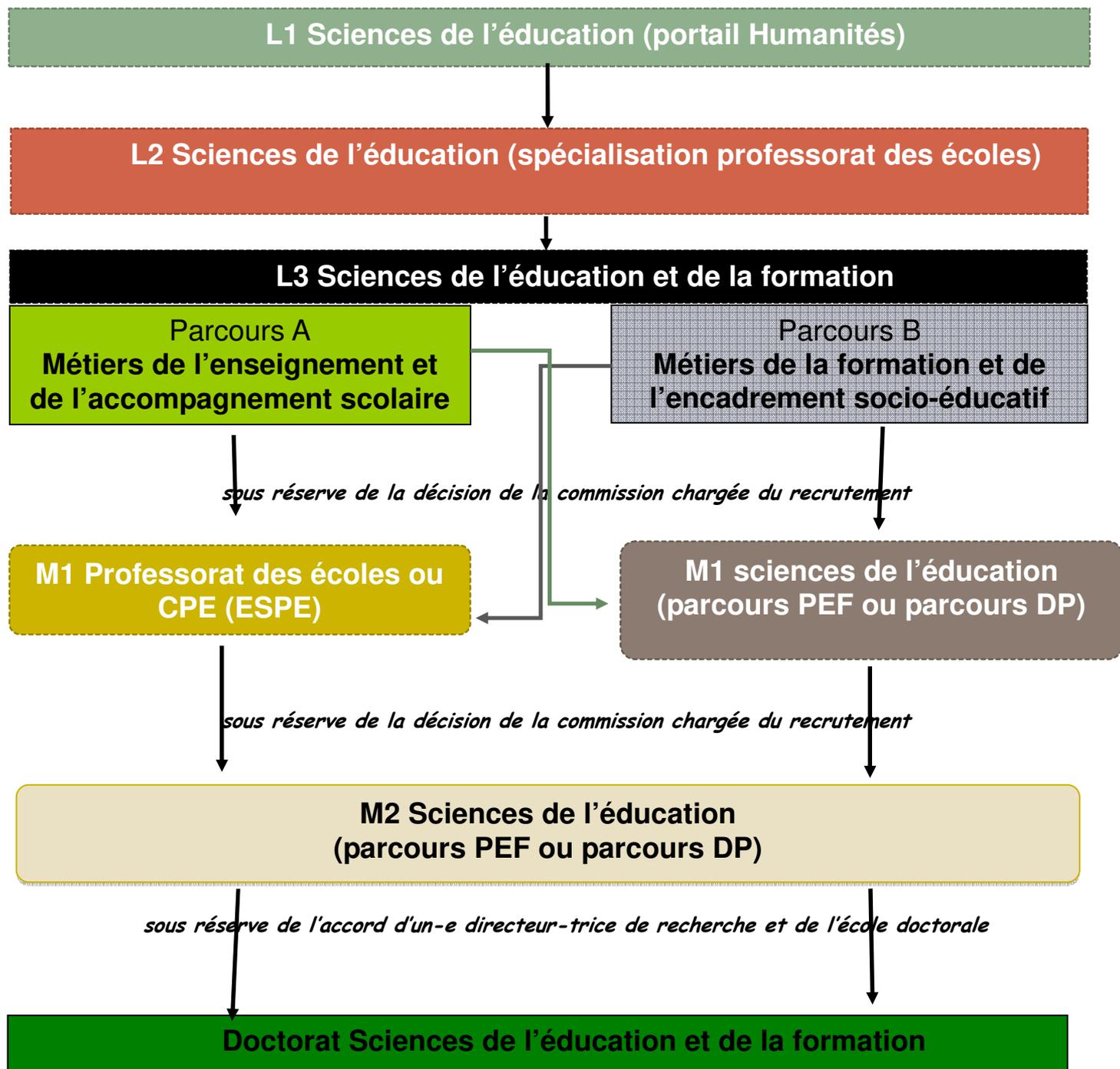
Pour les étudiants de M1 et M2 sciences de l'éducation qui n'auraient pas bénéficié de formation aux outils numériques, la possibilité de suivre les TD de L3 est ouverte dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps.

La certification PIX fait partie des critères pris en compte pour accéder aux masters MEEF de l'Espé.

• **Les certificats C2i niveau 2** sont consacrés aux usages professionnels des outils numériques spécifiques à une discipline ou à un métier, et destinés aux étudiant.e.s de master de certaines formations (enseignement, métiers du droit, métiers de la santé). Pour les métiers de l'enseignement l'Espé propose une préparation au C2i2E.



SCHÉMA GÉNÉRAL DE LA MENTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION



Licence 1 et 2

La Licence Sciences de l'éducation de l'Université de Nantes s'acquiert progressivement en suivant l'une des trois voies suivantes en première et en deuxième année :

- **Voie à dominante littéraire (représentée sur le schéma page précédente)** : Une première année pluridisciplinaire au cours de laquelle les étudiants découvrent les Sciences de l'éducation, les Lettres modernes et anciennes, la Philosophie et/ou les Sciences du langage. Les étudiants s'inscrivent en L1 Sciences de l'éducation et intègrent ainsi la L1 « Humanités » qui est l'entrée commune pour toutes les formations de l'UFR. Ils suivent alors des enseignements de Sciences de l'éducation suivant une logique de spécialisation progressive, avec 2 Unités d'enseignement complémentaires (UEC) en L1 (Histoire des idées pédagogiques, Structure et fonctionnement des systèmes éducatifs). Le livret de la L1 « Humanités » est consultable à l'adresse suivante: <http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr/formations/licences/>

En deuxième année, les étudiants poursuivent leur formation en suivant des enseignements de Lettres modernes (16 heures par semaine) et de Sciences de l'éducation (4 heures par semaine). Il s'agit de la spécialisation « Professorat des écoles » comprenant des cours d'éducation comparée, de grammaire, de littérature de jeunesse, de mathématiques, d'histoire et de géographie. Les étudiants restent alors administrativement inscrits en Sciences de l'éducation. Les descriptifs des enseignements de la spécialisation Professorat des écoles sont à consulter sur le livret de Licence Lettres modernes : <http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/lettres-modernes/>

- **Voie à dominante Psychologie** : L1 Psychologie, L2 Psychologie « parcours éducation » (Fonctionnement et comparaison des systèmes éducatifs, Psychologie sociale et éducation scolaire, Expériences scolaires des élèves). Tout comme la spécialisation Professorat des écoles, ce parcours constitue une préparation à la L3 Sciences de l'éducation, tout en donnant accès à d'autres mentions de L3. Les descriptifs des enseignements du Parcours éducation sont à consulter sur le livret de Licence Psychologie : <http://www.psychologie.univ-nantes.fr>

- **Voie autres L1 et L2** : Les étudiants souhaitant découvrir d'autres domaines de formations peuvent s'inscrire dans une mention de leur choix avant de rejoindre la L3 Sciences de l'éducation.

À l'issue de la L2, quelle que soit la voie empruntée, les étudiants s'inscrivent en L3 Sciences de l'éducation. Cette troisième année est une année d'approfondissement exclusivement composée d'enseignements en Sciences de l'éducation.

LICENCE 3^{ème} année
Sciences de l'éducation

Responsable : Sébastien Urbanski

RÉUNION DE PRÉ-RENTRÉE LE MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018 À 10h00

DÉBUT DES COURS LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018

OBJECTIFS

La formation en licence 3 sciences de l'éducation a pour objectifs :

- de maîtriser les connaissances fondamentales sur les systèmes éducatifs ou de formation français et internationaux ;
- d'avoir une réflexion distanciée sur les questions d'éducation ou de formation grâce à une approche pluridisciplinaire ;
- d'analyser les situations d'éducation, de formation : établir un diagnostic de situation dans un contexte et une organisation donnés (enseignement, éducation, accompagnement et vie scolaire, formation d'adultes, animation...), selon son parcours ;
et/ou
- d'analyser une situation de travail dans un objectif de formation professionnelle ;
- de concevoir une intervention adaptée aux enjeux, contextes et apprenants (élèves ou adultes), et finalisée par des objectifs à atteindre ;
- d'utiliser des outils méthodologiques simples dans le cadre d'enquêtes sur les questions d'éducation ;
- d'évaluer les effets d'une action et/ou d'un dispositif, en mobilisant des ressources scientifiques inscrites dans des champs divers appliqués à l'éducation (psychologie, sociologie, philosophie, didactique professionnelle, didactique disciplinaire...)
- de penser et écrire plus clairement pour exercer une citoyenneté active et mieux informée.

PUBLICS VISÉS

• **En formation initiale :**

- personnes se préparant aux masters des métiers de l'éducation : professeurs des écoles, enseignants du second degré en complément de leur formation disciplinaire, conseillers principaux d'éducation ;
- personnes se préparant aux métiers du travail social, de l'animation et de l'insertion : éducateurs, animateurs, agents d'insertion ;
- personnes se préparant aux métiers de la formation des adultes (initiale et continue) ;
- personnes visant une formation de master en sciences de l'éducation, dans la recherche, ou pour préparer une professionnalisation dans le champ de la formation (formation de formateurs, ingénierie de la formation, etc).

• **En formation continue :**

- personnes travaillant dans les champs de l'éducation, de la formation, du travail social et de l'action culturelle, souhaitant acquérir une culture universitaire en sciences de l'éducation et voulant mettre à distance leurs pratiques professionnelles, souhaitant approfondir leurs compétences professionnelles, en développer de nouvelles et obtenir un diplôme universitaire afin d'accroître leurs qualifications.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- **Entrées de droit pour**

- Les titulaires d'un DEUG, d'une licence 2 (4 semestres de L1 et L2, soit 120 crédits ECTS) ; ou d'une licence.

- Les titulaires d'un Diplôme d'État en 3 ans dans le domaine de la santé (ou paramédical) (arrêté du 29 septembre 1993, JO du 18 novembre 1993).

- **En dehors de ces conditions, peuvent passer par une Validation d'acquis pour entrer en L3, et voir leur dossier étudié par la commission (dérogations envisageables au cas par cas) :**

- **Les professionnels de l'enseignement, des métiers de l'éducation, de la formation, du travail social, de l'animation ou du soin, et ayant environ 3 ans d'expérience professionnelle attestable (salarisée et/ou bénévole) en équivalent temps plein (enseignants, formateurs, instituteurs spécialisés, éducateurs, travailleurs sociaux, animateurs, soignants...).**

- **Parmi les titulaires d'un bac + 2 sans expérience professionnelle suffisante :**

- titulaires d'un BTS économie sociale et familiale

- titulaires d'un DUT carrières sociales

- titulaires d'un DEJEPS (diplôme d'État jeunesse, éducation populaire et du sport), ex DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation)

- titulaires d'un diplôme d'État de travail social homologué niveau III (éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé) ou de niveau II (assistant de services sociaux)

- titulaires d'un DUHIVIF (DU histoires de vie en formation)

- titulaires d'un diplôme d'État de professeur de danse, de musique ou de théâtre, ou titulaires d'un diplôme universitaire de musicien intervenant

- Tous les titulaires d'autres bac + 2 devront présenter **environ 2 ans** d'expérience professionnelle attestable en équivalent temps plein (enseignants, formateurs, instituteurs spécialisés, éducateurs, travailleurs sociaux, animateurs, soignants...).

- Sera étudié le cas des professionnels d'autres secteurs souhaitant devenir *cadres de santé* et remplissant les conditions pour y prétendre.

La commission se réserve la possibilité de convoquer les candidats pour un entretien complémentaire à leur dossier.

ARCHITECTURE GÉNÉRALE DES PARCOURS

La licence est organisée à partir d'un tronc commun d'une part, et d'un choix entre deux parcours de pré-professionnalisation d'autre part, selon le projet d'études et professionnel de l'étudiant :

- Parcours A "Métiers de l'enseignement et de l'accompagnement scolaire"

Ce premier parcours prépare au master de sciences de l'éducation. Il permet également de poursuivre en masters MEEF, métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, spécialité « enseignement du premier degré » (Professeur des écoles).

- Parcours B "Métiers de la formation et de l'encadrement socioéducatif"

Ce second parcours prépare au master de sciences de l'éducation, porté par le département de Sciences de l'éducation. Il permet également de poursuivre en masters MEEF à l'ESPE de l'université de Nantes.

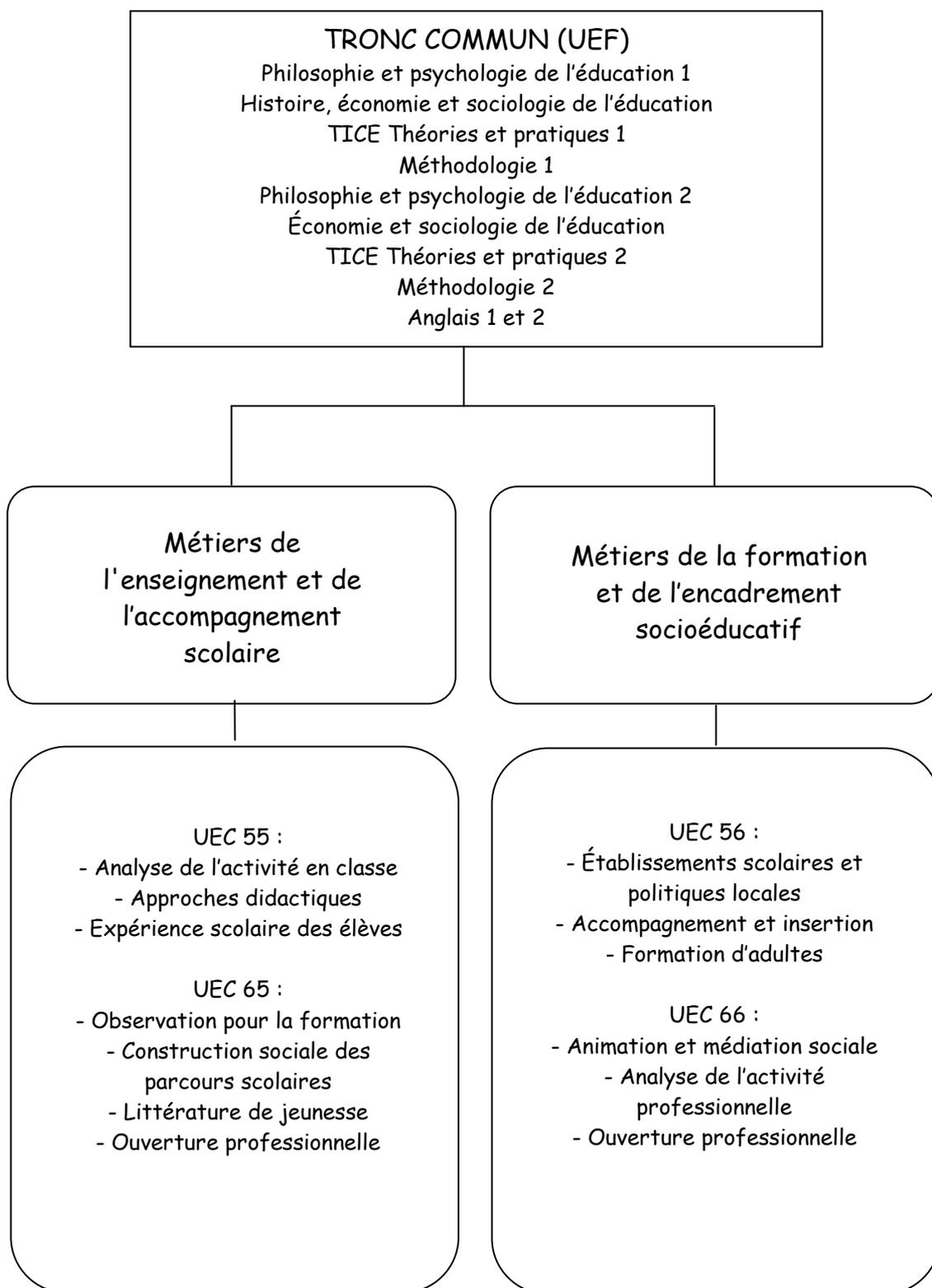
Le master de sciences de l'éducation permet de se préparer :

- aux métiers de la formation des adultes (métiers de la conception et de la réalisation de formation ou métiers de l'accompagnement incluant ou non des ressources numériques, métiers de l'encadrement) ;
- aux fonctions d'encadrement et d'animation éducative, tant dans les établissements scolaires (par exemple Conseiller principal d'éducation) que dans les associations et collectivités territoriales ;
- aux métiers de l'éducation spécialisée (éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, animateur...), éventuellement en complément d'une formation professionnelle préparant à un diplôme d'État, ou dans la perspective d'une poursuite du cursus universitaire dans les domaines de l'ingénierie et de l'intervention sociale.

Au-delà des projets professionnels immédiats, sont également concernés par chacun de ces parcours les étudiants qui, dans une visée de recherche ou de formation continue, souhaitent acquérir une culture universitaire en sciences de l'éducation, ou, plus spécifiquement, dans un des domaines précédemment cités.

Les enseignements correspondant aux parcours sont indiqués dans le schéma de la page suivante.

PARCOURS EN LICENCE 3 SCIENCES DE L'ÉDUCATION



PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS (S5 et S6)

PREMIER SEMESTRE : SEMESTRE 5

DU LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018 AU VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2018

UEF 51 (HLE5-1-)

PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION 1

7 ECTS, 2 enseignements obligatoires (56h)

Philosophie de l'éducation 1 (HLE5-11) - 20h CM / 8h TD

Alain Patrick Olivier

Ce cours d'introduction sera consacré aux concepts fondamentaux et aux problèmes généraux de la philosophie de l'éducation appréhendés dans une perspective historique à partir des théories de Platon, Kant, Hegel et Adorno.

Bibliographie :

PLATON, *La République*, traduction G. Leroux, Paris, Garnier-Flammarion, 2002. - KANT, *Qu'est-ce que les Lumières ?* dans : *Vers la paix perpétuelle*, Paris, Garnier-Flammarion, traduction J-F. Poirier, 2006. - KANT, *Réflexions sur l'éducation*, traduction A. Philonenko, Vrin, 1990. - HEGEL, G. W. F. *Textes pédagogiques*, traduction B. Bourgeois, Paris, Vrin, 1990. - HEGEL, G. W. F., *Phénoménologie de l'esprit*, traduction B. Bourgeois, Paris, Vrin, 2006. - ADORNO, T. W., « L'éducation à la majorité ». - ADORNO, T. W., « Le métier d'enseignant frappé d'interdit », « Eduquer après Auschwitz », dans : *Modèles critiques*, traduction M. Jimenez, E. Kaufholz, Payot, 2003.

Psychologie de l'éducation 1 (HLE5-12) - 20h CM / 8h TD

Hugo Cusanno / Marie Hoarau / Grégory Munoz

L'enseignement dispensé va être majoritairement consacré à la présentation des travaux de deux grands psychologues du XXème siècle : Jean Piaget (4 CM et 1 TD) et Lev S. Vygotski (4 CM et 2 TD). Ces deux auteurs ont une démarche commune qui consiste à présenter le développement de l'enfant dans une perspective constructiviste.

En effet, ils vont montrer comment l'enfant construit ses connaissances en se confrontant à son environnement physique et humain.

Pour compléter ce premier panorama centré sur les dimensions cognitives et sociales de l'apprentissage, 2 CM et 1 TD seront consacrés à la « résolution de problème » et à ce que ce point de vue issue de la psychologie cognitive nous apporte pour appréhender l'apprentissage.

Bibliographie :

CHALON-BLANC A., 1997, *Introduction à Jean Piaget*, Paris, L'Harmattan.

DOLLE J.M., 1974-1997, *Pour comprendre Jean Piaget*, Toulouse, Privat.

DOLLE J.M., 1999, *Pour comprendre Jean Piaget*, Paris, Dunod.

PIAGET J., 1923-1970, *Le langage et la pensée chez l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

RICHARD, J-F. (1990). *Les activités mentales - comprendre, raisonner, trouver des solutions*. Paris : Armand colin.

VERGNAUD G., 2000, *Lev Vygotski, Pédagogue et penseur de notre temps*, Paris, hachette Education.

VYGOTSKI L. S., 1934-1998, *Pensée et langage*, Paris, La Dispute, 3^{ème} édition.

XYPAS C., 1997, *Piaget et l'éducation*. Paris, PUF.

YVON, F., et ZINCHENKO, Y. (EDS.) 2011. *Vygotski une théorie du développement et de l'éducation : recueil de textes et commentaires*. Moscou : MGU : http://www.unige.ch/fapse/leforcas/files/9214/2608/9943/Vygotsky_1-428.pdf.

UEF 52 (HLE5-2-)
HISTOIRE, ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION
10 ECTS, 3 enseignements obligatoires (84h)

Histoire de l'éducation (HLE5-21) - 20h CM / 8h TD

Sébastien Urbanski

Dans un premier temps ce cours étudie le processus d'unification de l'éducation en France, sous l'influence de l'Église et de la monarchie, puis de plus en plus contrôlée par un État laïque. Dans un second temps, on abordera le mouvement contradictoire de démocratisation et de diversification (standardisation des enseignements, prise en compte des différences...) qui entraîne des questions nouvelles à propos des inégalités, de la laïcité et de la « culture commune ».

Les TD seront consacrés à des études de textes.

Bibliographie :

Troger V. & Ruano-Borbalan J.-C. (2017). *Histoire du système éducatif*. Paris : PUF.

Économie de l'éducation 1 (HLE5-22) - 20h CM / 8h TD

Pierre-Yves Bernard / Christophe Michaut

Après une introduction consacrée à l'économie de la connaissance, une première partie du cours portera sur le financement de l'éducation aux différents niveaux d'enseignement.

La seconde partie du cours s'attardera sur les approches micro (notamment la demande d'éducation) et macro-économiques (croissance, externalités...) du rôle économique de l'éducation.

Bibliographie :

BAUDELLOT C., LECLERCQ F. (dir.), 2004, *Les effets de l'éducation*, Paris, La Documentation française.

FORAY D., 2009, *L'économie de la connaissance*, Paris, La Découverte.

GURGAND M., 2005, *Économie de l'éducation*, Paris, La Découverte.

PAUL J.-J., 2007, *Économie de l'éducation*, Paris, Nathan, coll.128.

Sociologie de l'éducation 1 (HLE5-23) - 20h CM / 8h TD

Lucy Bell / Yves Dutercq / Pascal Guibert

L'enseignement du premier semestre est consacré à la présentation des principales approches sociologiques des problèmes d'éducation, de socialisation et de formation : fonctionnalisme, théorie de la reproduction, culturalisme, individualisme méthodologique, etc. Nous nous intéressons tout spécialement aux différentes analyses des inégalités devant l'école y compris dans leurs développements les plus récents. Les TD illustrent ces apports théoriques à partir de l'étude et de la discussion collectives de documents (extraits d'ouvrages, entretiens, statistiques, etc.)

Bibliographie :

BOUDON, R. (1973, 2011). *L'inégalité des chances*. Paris : Hachette (coll. Pluriel).

<http://skhole.fr/les-causes-de-l-in%C3%A9galit%C3%A9-des-chances-scolaires-par-raymond-boudon>

BOURDIEU, P., PASSERON, J.-C. (1970). *La reproduction*. Paris : Minit.

DURKHEIM, E. (1922, 2013). *Éducation et sociologie*. Paris : PUF (coll. Quadrige).

http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/education_socio/education_socio.pdf

DURU-BELLAT M. & VAN ZANTEN, A. (2016). *Sociologie du système éducatif*. Paris : PUF (coll. Quadrige).

FELOUZIS G. (2014). *Les inégalités scolaires*. Paris : PUF (coll. QSJ ?)

UEF 53 (HLE5-3-)
TICE THÉORIES ET PRATIQUES 1
2 ECTS, 2 enseignements obligatoires (14h)

Pratique du numérique en éducation (HLE5-31) - 8h TD

Jean-Yves Roux

L'enseignement « Pratique du numérique en éducation » permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques dans le domaine de l'éducation. Elle permettra d'être capable de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.

Industries éducatives et médias en éducation 1 (HLE5-32) - 6h CM

Philippe Cottier

La première partie du cours (S1) porte sur la définition de notions et concepts propres au champ des technologies éducatives, de leur production, de leur déploiement et de leurs usages. Nous aborderons notamment ce que l'on entend par industries éducatives, un courant de recherche qui décrit les liens entre industrie et éducation, via notamment les technologies de l'information et de la communication. Ces industries produisent des supports, des technologies de médiation et de médiatisation que l'école peu ou prou intègre dans ses pratiques.

Nous décrirons donc dans une seconde partie (S2) ce qu'elles sont et leur émergence au cours de l'histoire de l'éducation, notamment à compter de la massification de l'école. Ceci permet de comprendre, de discuter, l'intrication entre ces industries, leurs productions et les pratiques scolaires les mobilisant.

Nous verrons ainsi combien l'invention des technologies et les pratiques y afférant ne peuvent être pensées sans évoquer les phénomènes d'industrialisation qui émaillent l'histoire de l'éducation où la massification des produits éducatifs et l'industrialisation des pratiques dans, et de, l'éducation vont de pair.

Il s'agit là de montrer comment la longue liste des inventions d'outils et technologies pour la classe se succèdent dans le temps, s'articulent, se combinent dans des usages scolaires sans qu'une nouvelle technologie fasse véritablement disparaître les plus anciennes, celles-ci s'articulant bien plutôt dans de nouvelles propositions hybrides et une évolution nécessairement lente des pratiques d'enseignement-apprentissage.

Bibliographie :

Baron, G.-L., & Bruillard, É. (2015). *L'Informatique et ses usagers dans l'éducation*. Paris : Presses universitaires de France.

Glikman, V. (2002). *Des cours par correspondance au « e-learning »*. Paris : Presses Universitaires de France.

Moeglin, P., & Collectif. (2016). *Industrialiser l'éducation : Anthologie commentée*. Presses Universitaires Vincennes.

Moeglin, P. (2014). L'enseignement supérieur au défi du numérique. MOOC : de l'importance d'un épiphénomène. *Futuribles*, (398).

Moeglin, P. (2005). *Outils et médias éducatifs : Une approche communicationnelle*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Moeglin, P. (1993). Le paradigme de la machine à enseigner. *Études de communication*. (14).

<https://edc.revues.org/2733>

UEF 54 (HLE5-4-)
MÉTHODOLOGIE 1
4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (36h)

Méthodologie qualitative (HLE5-41) - 18h TD

Lucy Bell / Pauline David / Yves Dutercq

Cet enseignement porte sur les méthodes qualitatives d'enquête et de recueil de données les plus utilisées dans les études et recherches sur l'éducation : les différentes formes d'entretien et d'observation, mais aussi la documentation, les ressources écrites (sur support papier ou sur internet) sont ainsi évoquées. On propose enfin un premier aperçu des techniques d'analyse de telles données. Le travail s'appuie sur des exemples empruntés à des spécialistes ou proposés par les étudiants, notamment à travers la réalisation d'une enquête en petit groupe et d'un dossier.

Bibliographie :

- BEAUD, S. & WEBER, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La découverte, coll. Guides Repères.
- BLANCHET, A & GOTMAN, A. (2015). *L'entretien*. Paris : Armand Colin, coll.128.
- DUCHESNE, S. et HAEGEL, F. (2008). *L'entretien collectif*. Paris : Armand Colin, coll.128.
- KAUFMANN, J.-C. (2011). *L'ENTRETIEN COMPRÉHENSIF*. PARIS : ARMAND COLIN, COLL.128.
- LEJEUNE, C. (2015). *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*. Bruxelles : De Boeck.
- PENEFF, J. (2009). *Le goût de l'observation*. Paris : La découverte, Repères.

Méthodologie du questionnaire (HLE5-42) - 18h TD

François Burban / Pascal Guibert / Raphaëlle Guillet / Marine Roche / Jean-Yves Roux

Il s'agira dans cet enseignement d'aborder toutes les étapes de la mise en œuvre d'une enquête par questionnaire : de la construction d'un objet d'enquête, en passant entre autres par le choix de la population et l'économie du questionnaire jusqu'au test de validité de cet outil d'investigation. L'enseignement est obligatoire et se déroulera en salle informatique. Les étudiants seront initiés au fonctionnement d'un logiciel de traitement de données (type Sphinx ou équivalent) et devront rendre un dossier (en binôme) comportant un questionnaire original.

Bibliographie :

- BERTHIER Nicole. (2010). *Les techniques d'enquête en sciences sociales: Méthodes et exercices corrigés (4^e édition)*. Paris: A. Colin.
- SINGLY François de. (2012). *Le questionnaire (3e édition)*. Paris: A. Colin.
- QUIVY Raymond, Van CAMPENHOUDT Luc, & MARQUET Jacques. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales (4e édition)*. Paris: Dunod.

UEC 55 (HLE5-5-)
UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE A1
« métiers de l'enseignement et de l'accompagnement scolaire »
6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (48h)

Analyse de l'activité en classe (HLE5-51) - 12h CM / 4h TD

Marie Hoarau / Grégory Munoz

Cet enseignement propose une approche de l'analyse de l'activité en classe à partir de l'approche de Leplat (1997), qui distingue la tâche de l'activité, ainsi que la tâche redéfinie, reprise et déployée par Rogalski (2003) pour comprendre l'activité enseignante. Nous recourrons aussi pour cette analyse à la didactique professionnelle (Pastré, Mayen & Vergnaud, 2006 ; Pastré, 2008, 2011), plus particulièrement à l'approche de la conceptualisation dans l'action (Vergnaud, 1996, 2007). Nous abordons également le paradigme de la problématisation (Fabre, 2005, 2006, 2009, 2011). Nous nous intéressons plus particulièrement à des situations de classe spécifiques, telles que les situations de débat en classe, dont nous analysons les interactions, selon divers aspects : épistémique, langagier voire multimodal.

Mots-clés : analyse de l'activité, conceptualisation, problématisation, multimodalité.

Bibliographie :

- Fabre, M. (1999). *Situations-problèmes et savoir scolaire*. Paris : PUF.
- Fabre, M. (2005). Deux sources de l'épistémologie des problèmes : Dewey et Bachelard, *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 3 (Vol. 38), 53-67.
- Fabre, M. (2006). Analyse des pratiques et problématisation, *Recherche et formation*, 51, 133-145.
<http://rechercheformation.revues.org/511>
- Fabre, M. (2009). *Philosophie et pédagogie du problème*. Paris : Vrin.
- Fabre, M. (2011). *Éduquer pour un monde problématique. La carte et la boussole*. Paris : PUF.
- Leplat, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail*. Paris : PUF.
- Pastré, P. (2008). La didactique professionnelle : origines, fondements, perspectives. *Travail et apprentissages : revue de didactique professionnelle*, 1, 9-21.
- Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : PUF.
- Pastré, P. Mayen, P. & Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie*, 154, 145-198. <http://rfp.revues.org/157>
- Rogalski, J. (2003). Y a-t-il un pilote dans la classe. *Recherches en didactique des mathématiques*, 23/3, 343-388.
- Vergnaud, G. (1996). Au fond de l'action, la conceptualisation. In J. M. Barbier (Ed.) *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (pp. 275-292). Paris : PUF.
- Vergnaud, G. (2007). Représentation et activité : deux concepts associés. *Recherche en éducation*, 4, 9-22,
<http://www.recherches-en-education.net/IMG/pdf/REE-no4.pdf>

Approches didactiques (HLE5-52) - 12h CM / 4h TD

Marie Hoarau / Grégory Munoz

Qu'est-ce que la didactique ? À quoi sert-elle ? Quel lien entretient-elle avec l'épistémologie ? Faut-il parler des didactiques ou du didactique (Raisky & Caillot, 1996) ? Cet enseignement propose un panorama de diverses approches didactiques, depuis les approches des didactiques des disciplines, telles que la didactique des mathématiques et la didactique de la géographie (Daudel, 1986), jusqu'à la didactique professionnelle (Pastré, 2008, 2011). Nous explorons, d'une part, plusieurs approches didactiques : la théorie des situations didactiques (Brousseau, 2012), la théorie de l'action conjointe en didactique (Sensevy, 2008) et la théorie des champs conceptuels (Vergnaud, 1990) ; et, d'autre part, des notions importantes telles que celles de transposition didactique (Chevallard, 1991), de contrat didactique (Sarrazy, 1985) ou de conceptualisation dans

l'action (Vergnaud, 1990). Nous terminerons par une initiation à la didactique professionnelle (Pastré, Mayen & Vergnaud, 2006).

Mots-clés : didactique, activité, conceptualisation.

Bibliographie :

- Brousseau, G. (2012). *Des dispositifs piagétiens aux situations didactiques*. *Education & didactique*, 6-2, 101-127.
- Chevallard, Y. (1991). *La transposition didactique, du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble, La Pensée Sauvage.
- Daudel, C. (1986). La recherche en didactique de la géographie : réflexions méthodologiques pour une investigation scientifique. *Revue de géographie de Lyon*, 61-2, 133-157.
- Pastré, P. (2008). La didactique professionnelle : origines, fondements, perspectives. *Travail et apprentissages : revue de didactique professionnelle*, 1, 9-21.
- Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : PUF.
- Pastré, P. Mayen, P. & Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie*, 154, 145-198. <http://rfp.revues.org/157>
- Raisky, C. & Caillot, M. (dir.). (1996). *Au-delà des didactiques, le didactique. Débats autour de concepts fédérateurs*. Bruxelles, Paris : De Boeck.
- Sarrazy, B. (1995). Le contrat didactique : Note de synthèse. *Revue française de pédagogie*, 112, 85-118.
- Sensevy, G. (2008). Le travail du professeur pour la théorie de l'action conjointe en didactique », *Recherche et formation*, 57, 39-50.
- Vergnaud, G. (1990). La théorie des champs conceptuels. *Recherche en Didactique des Mathématiques*, Vol. 10/2-3, 133-170.

Expérience scolaire des élèves (HLE5-53) - 12h CM / 4h TD

François Burban

À partir d'une analyse sociologique des parcours des élèves, on abordera dans cet enseignement la construction de l'expérience scolaire aux différents niveaux d'enseignement (primaire et secondaire notamment), en examinant l'incidence de l'environnement scolaire, social et familial sur cette construction. L'analyse sociologique des expériences scolaires présentée ici associe les différentes formes de socialisations (familiale, sociale, par les pairs) avec le processus singulier de subjectivation.

Bibliographie :

- BAUTIER E. & RAYOU P., 2009, *Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires*, Paris, PUF.
- DUBET F., MARTUCCELLI D., 1996, *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Le Seuil.
- GAYET D., 1999, *École et socialisation. Le profil social des écoliers de 8 à 12 ans*, Paris, L'Harmattan.
- MILLET, M., THIN D., 2005, *Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris : PUF.

UEC 56 (HLE5-6-)
UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE B1
« métiers de la formation et de l'encadrement socioéducatif »
6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (54h)

Établissements scolaires et politiques locales (HLE5-61) - 18h TD

Yves Dutercq

Les établissements d'enseignement sont des lieux privilégiés pour comprendre l'école et ses évolutions, notamment en raison de l'autonomie qui leur a été accordée et des responsabilités dont ils ont été investis. Nous verrons quelles questions posent leur situation dans le système éducatif français, leurs interactions avec l'environnement et les enjeux auxquels ils sont confrontés, par comparaison avec d'autres pays. Dans un contexte de libéralisation de l'enseignement et de recherche d'efficacité, une place particulière sera accordée aux logiques des acteurs, parents, enseignants, personnels de direction, élèves et élus.

Bibliographie :

- DRAELANTS, H. & DUMAY, X. (2011). *L'identité des établissements scolaires*. Paris : PUF.
FELOUZIS, O., MAROY, C. & VAN ZANTEN, A. (2013). *Les marchés scolaires*. Paris : PUF
MAULINI, O. & PROGIN, L. (2016). *Des établissements scolaires autonomes ? Entre inventivité des acteurs et éclatement du système*. Paris : ESF
MERLE, P. (2012). *La ségrégation scolaire*. Paris, La découverte (Repères).
VAN ZANTEN, A. (2009). *Choisir son école*. Paris, PUF.

Accompagnement et insertion (HLE5-62) - 18h TD

François Burban

Les questions de l'exclusion et de la précarité ont orienté l'intervention sociale vers des finalités d'insertion et des pratiques d'accompagnement. À partir d'études de cas, pris dans différents contextes (scolaire, dispositifs d'insertion), on analysera la portée de cette articulation accompagnement-insertion, dans les pratiques du travail social, dans la délimitation des publics de bénéficiaires, dans la définition des objectifs des politiques sociales.

Bibliographie :

- BOUTINET J.P, DENOYELE N., PINEAU G., ROBIN J.Y, (dir), 2007, *Penser l'accompagnement adulte*, Paris, PUF.
CASTEL R., 1999, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Folio.
CASTRA D., 2004, *L'insertion professionnelle des publics précaires*, PUF.

Formation d'adultes (HLE5-63) - 18h TD

Marie Hoarau

À partir des ouvrages de base dans le champ de la formation des adultes (Carré & Caspar, 1999/2004 ; Barbier & al., 2009), nous proposons une synthèse de questionnement du champ comme ouverture de l'enseignement, en définissant d'une part les termes de la proposition « formation d'adulte », et en positionnant d'autre part les acteurs du système de formation d'adultes, et les activités de ce champ tout en discutant les enjeux.

Mots-Clés : Formation d'adulte, expérience, ingénierie de formation.

Bibliographie :

- Barbier, J-M., Bourgeois, E., Chapelle, G. & Ruano-Borbalan, J-C. (2009). *Encyclopédie de la formation*. Paris, PUF.
Carré, P. & Caspard, P. (1999/2004). *Traité des sciences et des techniques de la formation*. Paris, Dunod.
Gérard, C., Munoz, G. & Rousseau, M. (2013). (Coord.). *Du paysage au territoire de l'alternance : une intelligence collective à l'œuvre*. Paris, L'Harmattan.
Laot, F. & Olry, P. (2004). *Éducation et formation des adultes : histoire et recherches*. Paris, INRP.

Palazzeschi, Y. (1999/2004). « Histoire de la formation post-scolaire », in P. Carré, P. Caspar (dir.), *Traité des sciences et des techniques de la formation*, 19-39, Paris, Dunod.

Vergnaud, G. (1999). « Le développement cognitif de l'adulte », in P. Carré, P. Caspar (dir.), *Traité des sciences et des techniques de la formation*, 219-234, Paris, Dunod.

UEF 57 (HLE5-7-)

LANGUE 1

1 ECTS, 1 enseignement obligatoire (12h)

Anglais 1 (HLE5-71) - 12h TD

Soizic Guérin-Cauet / Jean-Marie Nicolas

Les cours consisteront à étudier des textes, des extraits sonores et des vidéos en anglais, liés à des problématiques éducatives et/ou plus largement sociales (articles, analyses dans la presse). On s'arrêtera régulièrement durant la lecture et le commentaire sur des points de grammaire, de vocabulaire, de prononciation et de syntaxe. L'objectif principal sera de permettre à chacun de comprendre et de s'exprimer convenablement en langue anglaise, entre autres (mais pas exclusivement) pour parler d'Éducation.

SECOND SEMESTRE : SEMESTRE 6

DU LUNDI 21 JANVIER 2019 AU VENDREDI 3 MAI 2019

UEF 61 (HLE6-1-)

PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION 2

10 ECTS, 3 enseignements obligatoires (84h)

Philosophie de l'éducation 2 (HLE6-11) - 20h CM / 8h TD

Anne Launois / Alain Patrick Olivier

On appréhendera dans ce cours l'idée d'éducation esthétique comme paradigme pour l'éducation en général, comme forme de réalisation du projet d'émancipation au plan politique et philosophique. On s'intéressera en particulier à la question du corps et du sensible à travers une réflexion menée sur un travail artistique et sur l'étude de textes philosophiques.

Bibliographie :

Bourdieu, P. & Darbel, A. (1966). *L'amour de l'art. Les musées européens et leur public*. Paris, Minuit. - Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Minuit. - Dewey, J. (1915/2010), *L'art comme expérience*, trad. J. P. Cometti (dir.), Paris, Gallimard. - Rancière, J. (1981/2012). *La Nuit des prolétaires : archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard. - Rancière, J. (2008), *Le spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique. - Schiller, F. (1795/1992), *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, Paris, Aubier.

Psychologie de l'éducation 2 (HLE6-12) - 20h CM / 8h TD

Géraldine Body / Hugo Cusanno / Marie Hoarau / Grégory Munoz

Cet enseignement sera consacré à la présentation des travaux de deux autres grands psychologues du XXème siècle, à savoir Henri Wallon et Jérôme Bruner. Ces deux auteurs ont développé des perspectives qui s'articulent à celles de Piaget et Vygotski. Cependant, ils ont particulièrement mis l'accent sur le rôle joué par le ou les milieux où l'enfant se développe, le type de médiation humaine dont il bénéficie, sa culture environnante.

Pour compléter cette seconde approche des questions d'apprentissage, de développement et d'éducation, 2 CM seront consacrés aux apports des neurosciences.

Bibliographie :

BAUTIER E., ROCHER J.-Y., 1999, *Henri Wallon L'enfant et ses milieux*, Paris, Hachette Education, Portraits d'éducateurs.

BRUNER J., 1983, *Le développement de l'enfant : savoir faire, savoir dire*, Paris, P.U.F.

BRUNER J., 1996, *L'éducation, entrée dans la culture : les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle*, Paris, Retz.

CHARMASSON, T., MÉCHINE, S., PAROT, F. (2001). *Les archives d'Henri Wallon*. Revue d'Histoire des Sciences Humaines, 5, p. 117-142.

Dossier d'actualité veille et analyses, n° 86, *Neurosciences et éducation : la bataille des cerveaux*. Septembre 2013. IFE.

GUILLAIN, A. (2013). *Un psychologue au pays des soviets. À propos d'une correspondance entre Henri Wallon et Alexandre R. Luria*. Bulletin de psychologie, 526, 341-351.

ROCHEX J.-Y., 1999, « *Vygotski et Wallon : pour une pensée dialectique des rapports entre pensée et affect* » in CLOT Y. (Dir), *Avec Vygotski*, Paris, La Dispute.

Instruments et apprentissages en éducation et formation (HLE6-13) – 20h CM / 8h TD

Christine Vidal-Gomel

Cet enseignement porte sur la façon dont nous mobilisons des « outils » pour apprendre et dont nous apprenons à nous en servir. Basé sur le modèle des activités avec instruments développés par Rabardel (1995, 2005), l'enseignement portera une attention particulière aux « outils numériques », tout en les prenant en compte comme l'une des « briques » qui compose les systèmes d'instruments que nous nous constituons au fil de notre expérience. Dans la dernière partie du cours les liens entre le modèle de Rabardel et la didactique professionnelle (intitulé de l'un des parcours du master) seront présentés

Bibliographie :

Nijimbere C. (2013). Approche instrumentale et didactiques : apports de Pierre Rabardel. *Adjectif.net* Mis en ligne lundi 7 janvier 2013 [En ligne] <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article202>

Nogry, S., Decortis, F., Sort, C., Heurtier, S. (2013). Apports de la théorie instrumentale à l'étude des usages et de l'appropriation des artefacts mobiles tactiles à l'école. Sticf. 20 [En ligne] <www.sticf.org>.

Rabardel, P. (1995). *Les hommes et les technologies, une approche cognitive des instruments contemporains*. Paris : Armand Colin [En ligne] https://hal-univ-paris8.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/1017462/filename/Hommes_et_technologie_Rabardel1995.pdf.

Rabardel, P. (2005). Instrument, activité et développement du pouvoir d'agir. Dans Philippe Lorino et coll. (Coord.), *Entre connaissance et organisation : l'activité collective* (pp. 251-265). Paris : La Découverte.

Rabardel, P. & Bourmaud, G. (2005). Instruments et systèmes d'instruments. Dans P. Rabardel, P. Pastré (Coord.), *Modèles du sujet pour la conception* (pp. 211-229.). Toulouse : Octarès,

Vidal-Gomel, C., Bourmaud, G. & Munoz, G. (2015). Système d'instruments, des ressources pour le développement. Dans Actes du colloque : « L'activité en débat. Dialogues épistémologiques et méthodologiques sur les approches de l'activité ». Université Lille-III, Maison de la recherche : 14-16 janvier 2015. En ligne : https://www.researchgate.net/publication/326671172_Systemes_d_instruments_des_ressources_pour_le_developpement.

UEF 62 (HLE6-2-)

ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION

7 ECTS, 2 enseignements obligatoires (56h)

Économie de l'éducation 2 (HLE6-21) – 20h CM / 8h TD

Pierre-Yves Bernard

Ce cours est consacré à la relation formation-emploi, à travers l'évolution des niveaux de formation et des qualifications professionnelles, et en examinant la question de l'insertion professionnelle des jeunes.

Bibliographie :

FELOUZIS, G., & CHARMILLOT, S. (2012). *Les enquêtes PISA*. Presses universitaires de France.

PAUL J.-J., (dir.), 1999, *Administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs*, Paris, ESF éditions.

Revue française de pédagogie (2007). PISA : analyses secondaires, questions et débats théoriques et méthodologiques, n°157.

ROSE J., 2008, *Les relations formation-emploi en 55 questions*, Paris, Dunod.

THÉLOT C., 1993, *L'évaluation du système éducatif*. Paris, Nathan.

Sociologie de l'éducation 2 (HLE6-22) - 20h CM / 8h TD

François Burban / Yves Dutercq

Le second semestre de l'enseignement porte sur les apports des courants de type compréhensif, interactionniste ou constructiviste qui ont renouvelé la sociologie de l'éducation. Nous en étudions les origines, les différentes formes (anthropologie de l'éducation, ethnographie de l'éducation, etc.) en privilégiant les recherches portant sur la classe, les relations entre élèves et enseignants et l'expérience scolaire. Les séances de TD permettront d'approfondir ces apports en les enrichissant par l'étude et la discussion de travaux de recherche.

Bibliographie :

CHARLOT, B., BAUTIER, E. & ROCHEX, J.-Y. (1992, 2000). *École et savoir dans les banlieues et ailleurs*. Paris : A. Colin/Bordas.

DUBET, F. & MARTUCELLI, D. (1996). *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*. Paris, Seuil.

PAYET, J.-P. dir. (2016). *Ethnographie de l'école*. Rennes : PUR

PERRENOUD, P. (1994, 2018). *Métier d'élève et sens du travail scolaire*. Paris : ESF.

RAYOU, P. (2015). *Sociologie de l'éducation*. Paris : PUF (coll. QSJ ?)

UEF 63 (HLE6-3-)

TICE THÉORIES ET PRATIQUES 2

2 ECTS, 1 enseignement obligatoire (14h)

Industries éducatives et médias en éducation 2 (HLE6-31) - 14h CM

Philippe Cottier

La première partie du cours (S1) porte sur la définition de notions et concepts propres au champ des technologies éducatives, de leur production, de leur déploiement et de leurs usages. Nous aborderons notamment ce que l'on entend par industries éducatives, un courant de recherche qui décrit les liens entre industrie et éducation, via notamment les technologies de l'information et de la communication. Ces industries produisent des supports, des technologies de médiation et de médiatisation que l'école peu ou prou intègre dans ses pratiques.

Nous décrirons donc dans une seconde partie (S2) ce qu'elles sont et leur émergence au cours de l'histoire de l'éducation, notamment à compter de la massification de l'école. Ceci permet de comprendre, de discuter, l'intrication entre ces industries, leurs productions et les pratiques scolaires les mobilisant.

Nous verrons ainsi combien l'invention des technologies et les pratiques y afférant ne peuvent être pensées sans évoquer les phénomènes d'industrialisation qui émaillent l'histoire de l'éducation où la massification des produits éducatifs et l'industrialisation des pratiques dans, et de, l'éducation vont de pair.

Il s'agit là de montrer comment la longue liste des inventions d'outils et technologies pour la classe se succèdent dans le temps, s'articulent, se combinent dans des usages scolaires sans qu'une nouvelle technologie fasse véritablement disparaître les plus anciennes, celles-ci s'articulant bien plutôt dans de nouvelles propositions hybrides et une évolution nécessairement lente des pratiques d'enseignement-apprentissage.

Bibliographie :

Baron, G.-L., & Bruillard, É. (2015). *L'Informatique et ses usagers dans l'éducation*. Paris : Presses universitaires de France.

Glikman, V. (2002). *Des cours par correspondance au « e-learning »*. Paris : Presses Universitaires de France.

Moeglin, P., & Collectif. (2016). *Industrialiser l'éducation: Anthologie commentée*. Presses Universitaires Vincennes.

Moeglin, P. (2014). L'enseignement supérieur au défi du numérique. MOOC : de l'importance d'un épiphénomène. *Futuribles*, (398).

Moeglin, P. (2005). *Outils et médias éducatifs: Une approche communicationnelle*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Moeglin, P. (1993). Le paradigme de la machine à enseigner. *Études de communication*. (14). <https://edc.revues.org/2733>

UEF 64 (HLE6-4-)

MÉTHODOLOGIE 2

4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (36h)

Statistiques (HLE6-41) - 18h TD

Raphaëlle Guillet / Marine Roche

Une première partie du cours portera sur les paramètres de tendance centrale (mode, moyenne, médiane) et de dispersion (variance, écart-type, écart interquartile, etc). Nous étudierons également la loi normale, le test du khi-carré et la corrélation linéaire.

Bibliographie :

BLÖSS T., GROSSETI M., 1999, *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*, PUF.

GUEGEN N., 2011, *La statistique descriptive en Psychologie*, Dunod.

HOWELL D. C., 2008, *Méthodes statistiques en sciences humaines*, De Boeck.

WONNACOTT T.H., WONNACOTT R.J., 1995, *Statistique. Économie - Gestion - Sciences - Médecine*, Economica, 4^{ème} édition (919 p.).

Usages numériques en situation professionnelle (HLE6-42) - 18h TD

Jean-Yves Roux

Il s'agira dans cet enseignement d'explorer les usages du numérique en situation (dans des classes, en situation d'animation, de travail social, etc.).

Pour commencer nous dresserons un panorama et une catégorisation des usages actuels et des problématiques et enjeux liés à ces usages.

La seconde partie du TD portera sur la conception d'une observation menée en groupe (questionnement, méthodes, traitement des résultats). Les analyses pourront porter sur des publics variés : professionnels de l'enseignement, de l'éducation, de l'animation etc., et publics avec qui ils sont engagés.

Chacune des équipes constituées communiquera les résultats de son travail lors d'une présentation à l'ensemble du groupe TD. L'évaluation portera aussi sur un écrit individuel.

Bibliographie indicative, sitographie :

- CAHIERS PEDAGOGIQUES, Hors-série numérique N°38 Février 2015, Enseigner en primaire avec le numérique, <http://librairie.cahiers-pedagogiques.com/611-enseigner-en-primaire-avec-le-num%C3%A9rique.html>
- COTTIER, P., & BURBAN, F. (2016). *Le lycée en régime numérique*. (C. Formation, Éd.). Octares.
- DEVAUCHELLE B., (2012), Comment le numérique transforme les lieux de savoirs, FYP
- DOMINE G., (2014), Les TICE en classe, mode d'emploi, ESF/Cahiers Pédagogiques.
- FERRIERE S, COTTIER P., LACROIX F., LAINÉ A., PULIDO L. (2013), Dissémination de tablettes tactiles en primaire et discours des enseignants : entre rejet et adoption, Revue STICEF , Volume 20. http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2013/10-ferriere-cren/sticef_2013_NS_ferriere_10.htm
- LEFEBVRE S., SAMSON G., Le tableau numérique interactif, Presses universitaires du Québec, <https://flipbook.cantook.net/?d=%2F%2Fwww.entrepotnumerique.com%2Fflipbook%2Fpublications%2F24958.js&oid=7&c=&m=&l=fr&r=http://www.puq.ca&f=pdf>
- NOGRY S., DECORTIS F., SORT C., HEURTIER S. (2013). Apports de la théorie instrumentale à l'étude des usages et de l'appropriation des artefacts mobiles tactiles à l'école, Revue STICEF, Volume 20. http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2013/14-nogry-atame/Sticef_2013_NS_nogry_14.htm
- PUENTEDURA R. (2014). SAMR Model - Technology is learning <https://sites.google.com/a/msad60.org/technology-is-learning/samr-model>
- Revue STICEF - Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation (Articles disponibles en ligne sur de nombreux thèmes) : <http://sticef.univ-lemans.fr/index.htm>

- SANCHEZ E., Subreptice, TIC et éducation, <http://subreptice.wordpress.com/>
- TISSERON S., Page personnelle : <https://sergetisseron.com>
- TISSERON S. (2013). 3 - 6 - 9 -12 : *Apprivoiser les écrans et grandir*. Toulouse: Erès. <http://sticef.univ-lemans.fr/index.htm>
- VILLEMONTAIX F., BÉZIAT J., (2013). Le TNI à l'école primaire : entre contraintes et engagement, Revue STICEF, Volume 20. http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2013/17-villemontaix-reiah/sticef_2013_NS_villemontaix_17.htm

UEC 65 (HLE6-5-)
UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE A2
« métiers de l'enseignement et de l'accompagnement scolaire »
6 ECTS, 4 enseignements obligatoires (48h)

Observation pour la formation (HLE6-51) - 6h CM / 6h TD

Marie Hoarau

L'observation de l'activité du formateur/enseignant nous permet d'explorer ses compétences lui permettant de redéfinir les tâches prescrites en vue de la réalisation des objectifs de la formation. Il s'agit d'analyser son activité en vue de l'explicitation de ses compétences à l'ombre dans la situation de travail. Nous aborderons la démarche d'analyse de ses compétences conversationnelles explicites dans son activité verbale et dans son interaction avec les apprenants en classe. Des exemples concrets faciliteront la compréhension de la démarche d'observation. Notre cadre d'observation s'inscrit dans une approche interactionniste s'appuyant sur le langage dans laquelle l'objet d'observation est représenté par des énoncés produits dans des situations communicatives d'enseignement et d'apprentissage (contexte, acteurs participants, buts, actes de langage). Pour analyser les compétences, nous nous appuyons sur les composantes du schème d'action.

Bibliographie :

- Amalberti, R., Montmollin, M. & Theureau, J. (dir.) (1991). *Modèles en analyse du travail*. Liège : Mardaga.
- Bernié, J.-P. (2002). L'approche des pratiques langagières scolaires à travers la notion de communauté discursive : un apport à la didactique comparée? *Revue française de pédagogie*, 141, 77-88.
- Clot, Y. (2007). De l'analyse des pratiques au développement des métiers, *Éducation et didactique*, 1, 83-94.
- Goigoux, R. (2002-b). Analyser l'activité d'enseignement de la lecture : une monographie. *Revue Française de Pédagogie*, 138, 125-134.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990/1992). *Les interactions verbales* (Tome I/II). Paris : Armand Colin.
- Mayen, P. (2007). Quelques repères pour analyser les situations dans lesquelles le travail consiste à agir pour et avec un autre, *Cahier du CREN*, 4, 51-64.
- Rogalski, J. (2000). Y a-t-il un pilote dans la classe? Apports des concepts et méthodes de psychologie ergonomique pour l'analyse de l'activité de l'enseignant. *Actes du XXVI^e Colloque COPIRELEM* (pp. 45-66). Limoges : IREM.
- Vergnaud, G. (1985). Concepts et schèmes dans une théorie opératoire de la représentation. *Psychologie française*, 30, 245-251.
- Vergnaud, G. (1996). Au fond de l'action, la conceptualisation. In J.-M. Barbier (Ed.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (pp. 275-292). Paris : Presses Universitaires de France.
- Vergnaud, G. (2001/2010). Forme opératoire et forme prédicative de la connaissance. In J. Portugais (Ed.). La notion de compétence en enseignement des mathématiques, analyse didactique des effets de son introduction sur les pratiques et sur la formation. *Actes du colloque GDM*. Québec : Université de Montréal.

Construction sociale des parcours scolaires (HLE6-52) - 6h CM / 6h TD

Pascal Guibert

Comment analyser les parcours scolaires en tenant compte à la fois des régularités du social mais aussi des singularités des parcours individuels ? Nous apporterons des réponses en remettant au cœur de l'analyse, les contextes locaux (politiques scolaires, lieu de scolarisation,...) les stratégies

d'acteurs (notamment le rôle de la famille) et la dimension biographique et subjective que les élèves ont des expériences vécues à l'école et hors de l'école.

Bibliographie :

HOGGART R., 1991, 33 newport street, autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises, Paris, Hautes études, Gallimard, Le Seuil.

MILLET, M., THIN D., 2005, Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale, Paris : PUF.

VAN ZANTEN, A., 2001, L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue, Paris : PUF.

VAN ZANTEN, A. (2009). Le travail éducatif parental dans les classes moyennes et supérieures : deux modes contrastés d'encadrement des pratiques et des choix des enfants. *Informations sociales* 154(4), 80-87

Littérature de jeunesse (HLM6-44) - 24h TD

Dominique Peyrache-Leborgne

Programme : Le conte littéraire et le conte populaire, culture générale et littérature de jeunesse. Le but de ce cours est de redécouvrir les grands auteurs classiques de contes (Perrault, Grimm, Andersen) à partir d'une approche érudite et pluridisciplinaire (mythologie comparée, ethnologie et folkloristique, structuralisme, approche psychanalytique, approche historique et stylistique des contes, analyse de l'image pour les illustrations) et d'adosser à ces connaissances l'étude des réécritures et des reconfigurations contemporaines pour la jeunesse. On étudiera ainsi en parallèle les contes-sources et leurs réécritures ou mises en album pour les plus jeunes, dans le cadre des processus socio-éducatifs adaptés aux enfants d'aujourd'hui.

Ouvrages à se procurer :

Perrault, Contes, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de Poche

Grimm, Contes, Préface de Marthe Robert, Folio n°840.

Corpus complémentaire : brochure distribuée en début de semestre

Ouverture professionnelle (HLE6-53)

Le module *Ouverture professionnelle* vise la valorisation des expériences professionnalisantes ou pré-professionnalisantes des étudiants, qu'elles aient été réalisées dans le cadre d'un contrat de travail ou, de façon plus large, d'un stage bénévole ou d'une observation dans une institution (éducative, associative, citoyenne...).

UEC 66 (HLE6-6-)

UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE B2

« métiers de la formation et de l'encadrement socioéducatif »

6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (48h)

Animation et médiation sociale (HLE6-61) - 24h TD

François Burban

Une partie importante de l'intervention sociale s'est construite en France autour du concept d'animation. Une période plus récente a vu se déployer une approche en termes de médiation sociale. On proposera dans cet enseignement des études de cas permettant de mettre en lumière les enjeux qu'impliquent ces activités, leurs professionnels et leurs publics.

Bibliographie :

AUGUSTIN J.P., GILLET J.C., 2000, L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux, Paris, l'Harmattan.

GILLET J.C. (dir.), 2005, L'animation dans tous ses états (ou presque), Paris, l'Harmattan.

GAILLARD B. (dir.), 2007, La médiation, théories et pratiques, Paris, L'Harmattan.

ION J., RAVON B., 2005, Les travailleurs sociaux, Paris, La Découverte.

Analyse de l'activité professionnelle (HLE6-62) - 24h TD

Christine Vidal-Gomel

Cet enseignement constitue une initiation à l'analyse de l'activité menée dans l'objectif de concevoir ou d'améliorer des formations professionnelles. Il présente ainsi quelques orientations du master 1 parcours didactique professionnelle. Les travaux de groupe réalisés pourront utiliser des données fournies par l'enseignante.

Bibliographie :

Rabardel et coll. (1998). *Ergonomie, concepts et méthodes*. Toulouse : Octarès.

Bisseret, A., Sébillotte, S. & Falzon, P. (1999). *Techniques pratiques pour l'étude des activités expertes*. Toulouse : Octarès

Ouverture professionnelle (HLE6-63)

Le module *Ouverture professionnelle* vise la valorisation des expériences professionnalisantes ou pré-professionnalisantes des étudiants, qu'elles aient été réalisées dans le cadre d'un contrat de travail ou, de façon plus large, d'un stage bénévole ou d'une observation dans une institution (éducative, associative, citoyenne...).

UEF 67 (HLE6-7-)

LANGUE 2

1 ECTS, 1 enseignement obligatoire (12h)

Anglais 2 (HLE6-71) - 12h TD

Soizic Guérin-Cauet / Jean-Marie Nicolas

Les cours consisteront à étudier des textes, des extraits sonores et des vidéos en anglais, liés à des problématiques éducatives et/ou plus largement sociales (articles, analyses dans la presse). On s'arrêtera régulièrement durant la lecture et le commentaire sur des points de grammaire, de vocabulaire, de prononciation et de syntaxe. L'objectif principal sera de permettre à chacun de comprendre et de s'exprimer convenablement en langue anglaise, entre autres (mais pas exclusivement) pour parler d'Éducation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

LMD – règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes



UNIVERSITÉ DE NANTES

REGLES COMMUNES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES APTITUDES DE L'UNIVERSITE DE NANTES

(Votées par la CFVU du 23 mars 2017)

LICENCE

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

***NB** : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation.*

Article 1 - Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'Université garde la possibilité d'octroyer par dérogation une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins et ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert et des articles D612-4 et D612-6, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Article 2 - Examens

Modalités

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

➤ Session initiale

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE. Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations minimum par UE durant le semestre sont organisées pendant la période d'enseignement.

Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes:

➤ Session de rattrapage

Dans le cas d'une évaluation en contrôle continu et régulier, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes:

- si l'enseignement est évalué en contrôle continu et régulier, et qu'aucune épreuve de seconde session n'est déjà prévue par le règlement de la formation,

les épreuves organisées pour les étudiants en situation de dispense d'assiduité constituent également les épreuves de rattrapage de ces enseignements.

- le cas échéant, si aucune épreuve pour étudiant en dispense d'assiduité n'est prévue dans la formation concernée, les enseignements sont évalués par un écrit.

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription, automatique ou volontaire selon les règles propres à chaque formation.

Si l'inscription à la session de rattrapage est **automatique**, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes entre la session initiale et la session de rattrapage.

Dans ce cas, eu égard aux conditions particulières d'organisation des examens concernant les étudiants avec mesure de compensation de handicap attribuée par arrêté du président de l'Université, l'inscription est volontaire. Les étudiants concernés choisissent, avec l'aide du service de scolarité, la ou les épreuves auxquelles ils souhaitent se présenter. Ils demeurent soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants soumis au régime de l'inscription automatique.

Si l'inscription à la session de rattrapage est **volontaire**, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est :

- la note de la session de rattrapage si l'étudiant est inscrit ;
- la note de la session initiale si l'étudiant n'est pas inscrit aux épreuves de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage. Le cas échéant, le règlement de la formation peut prévoir une session de rattrapage.

Article 3 - Fraude - plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le Président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Article 4 - Absences

L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Si le règlement de la formation le prévoit, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu, et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Article 5 - Validation, compensation et capitalisation

Une unité d'enseignement est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, entre la session initiale et la session de rattrapage d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une année d'études est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20).

ou

- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

A défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;
- à l'issue de la session de rattrapage.

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE. Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (élément constitutif) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Article 6 - Progression - redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante. L'Université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'Université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Article 7 - Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation. La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury.

Article 8 - Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation :

- moyenne du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG ;
- moyenne du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence ;
- attribution de la mention « assez bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 12/20 ;
- attribution de la mention « bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 14/20 ;
- attribution de la mention « très bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 16/20.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme.

Article 9 - Validation d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Article 10 - Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (*cf infra*). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;
- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

Complément à l'article 2 - Examens :

À l'UFR Lettres et Langages, l'inscription à la session de rattrapage est automatique.

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS AVEC ÉPREUVES ET COEFFICIENTS

SEMESTRE 1		VALIDATION	
		session 1	session 2
UEF 51 - PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION 1 - HLE5-1- (2 EC obligatoires) 7 ECTS 40h CM - 16h TD			
Philosophie de l'éducation 1 - HLE5-11 20h CM - 8h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Psychologie de l'éducation 1 - HLE5-12 20h CM - 8h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 52 - HISTOIRE, ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION - HLE5-2- (3 EC obligatoires) 10 ECTS 60h CM - 24h TD			
Histoire de l'éducation - HLE5-21 20h CM - 8h TD	Obligatoire Coef : 34%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Économie de l'éducation 1 - HLE5-22 20h CM - 8h TD	Obligatoire Coef : 33%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Sociologie de l'éducation 1 - HLE5-23 20h CM - 8h TD	Obligatoire Coef : 33%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 53 - TICE THÉORIES ET PRATIQUES 1 - HLE5-3- (2 EC obligatoires) 2 ECTS 6h CM - 8h TD			
Pratique du numérique en éducation - HLE5-31 8h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Industries éducatives et médias en éducation 1 - HLE5-32 6h CM	Obligatoire Coef : 50%		
UEF 54 - MÉTHODOLOGIE 1 - HLE5-4- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 36h TD			
Méthodologie qualitative - HLE5-41 18h TD	Obligatoire Coef : 50%	Dossier	Dossier
Méthodologie du questionnaire - HLE5-42 18h TD	Obligatoire Coef : 50%	Dossier	Dossier
UEC 55 - UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE A1 - HLE5-5- MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (3 EC obligatoires) 6 ECTS 36h CM - 12h TD			
Analyse de l'activité en classe - HLE5-51 12h CM - 4h TD	Obligatoire Coef : 33%	Dossier	Dossier
Approches didactiques - HLE5-52 12h CM - 4h TD	Obligatoire Coef : 33%	Dossier	Dossier
Expérience scolaire des élèves - HLE5-53 12h CM - 4h TD	Obligatoire Coef : 34%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEC 56 - UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE B1 - HLE5-6- MÉTIERS DE LA FORMATION ET DE L'ENCADREMENT SOCIOÉDUCATIF (3 EC obligatoires) 6 ECTS 54h TD			
Établissements scolaires et politiques locales - HLE5-61 18h TD	Obligatoire Coef : 33%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Accompagnement et insertion - HLE5-62 18h TD	Obligatoire Coef : 34%	Exposé et interrogations orales <i>Sauf DA :</i> Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Formation d'adultes - HLE5-63 18h TD	Obligatoire Coef : 33%	Dossier	Dossier
UEC 57 - LANGUE 1 - HLE5-7- (1 EC obligatoire) 1 ECTS 12h TD			
Anglais 1 - HLE5-71 12h TD	Obligatoire Coef : 100%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures

SEMESTRE 2		VALIDATION	
		session 1	session 2
UEF 61 - PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION 2 - HLE6-1- (3 EC obligatoires) 10 ECTS 60h CM - 24h TD			
Philosophie de l'éducation 2 - HLE6-11 20h CM - 8h TD	Obligatoire Coef : 33%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Psychologie de l'éducation 2 - HLE6-12 20h CM - 8h TD	Obligatoire Coef : 33%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Instruments et apprentissages en éducation et formation - HLE6-13 20h CM - 8h TD	Obligatoire Coef : 34%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 62 - ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION - HLE6-2- (2 EC obligatoires) 7 ECTS 40h CM - 16h TD			
Économie de l'éducation 2 - HLE6-21 20h CM - 8h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Sociologie de l'éducation 2 - HLE6-22 20h CM - 8h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 63 - TICE THÉORIES ET PRATIQUES 2 - HLE6-3- (1 EC obligatoire) 2 ECTS 14h CM			
Industries éducatives et médias en éducation 2 - HLE6-31 14h CM	Obligatoire Coef : 100%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 64 - MÉTHODOLOGIE 2 - HLE6-4- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 36h TD			
Statistiques - HLE6-41 18h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Méthodologie numérique - HLE6-42 18h TD	Obligatoire Coef : 50%	Contrôle continu écrit + Contrôle continu oral Sauf DA : Dossier	Oral de 20 minutes
UEC 65 - UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE A2 - HLE6-5- MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (4 EC obligatoires) 6 ECTS 12h CM - 36h TD			
Observation pour la formation - HLE6-51 6h CM - 6h TD	Obligatoire Coef : 17%	Dossier	Dossier
Construction sociale des parcours scolaires - HLE6-52 6h CM - 6h TD	Obligatoire Coef : 17%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Littérature de jeunesse - HLM6-44 24h TD	Obligatoire Coef : 50%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Ouverture professionnelle - HLE6-53	Obligatoire Coef : 16%	Dossier	Dossier
UEC 66 - UE PRÉ-PROFESSIONNALISANTE B2 - HLE6-6- MÉTIERS DE LA FORMATION ET DE L'ENCADREMENT SOCIOÉDUCATIF (3 EC obligatoires) 6 ECTS 48h TD			
Animation et médiation sociale - HLE6-61 24h TD	Obligatoire Coef : 42%	Exposé et interr. orales Sauf DA : Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Analyse de l'activité professionnelle - HLE6-62 24h TD	Obligatoire Coef : 42%	Dossier	Dossier
Ouverture professionnelle - HLE6-63	Obligatoire Coef : 16%	Dossier	Dossier
UEC 67 - LANGUE 2 - HLE6-7- (1 EC obligatoire) 1 ECTS 12h TD			
Anglais 2 - HLE6-71 12h TD	Obligatoire Coef : 100%	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures

LICENCE 3 SCIENCES DE L'ÉDUCATION
MODALITÉS D'ÉQUIVALENCE
ENTRE ANCIENNE ET NOUVELLE MAQUETTE DE FORMATION
 Grille des correspondances pour la mise en place des équivalences UE

		Ancienne Maquette		Nouvelle Maquette	
Semestre 1	n° d'UE	intitulé UE	n° d'UE	intitulé UE	
		UE 51	Philosophie et psychologie de l'éducation 1	UE 51	Philosophie et psychologie de l'éducation 1
	UE 52	Sociologie de l'éducation et méthodologie quantitatives 1	UE 54	Méthodologies 1	
	UE 53	Histoire et économie de l'éducation 1	UE 52	Histoire, économie et sociologie de l'éducation	
	UE 54	Parcours Métiers de l'enseignement et de l'accompagnement scolaire 1	UE 55	Enseignement et accompagnement scolaire 1	
	UE 57	Parcours Métiers de la formation et de l'encadrement socioéducatif 1	UE 56	Formation et encadrement socioéducatif 1	
Semestre 2	n° d'UE	intitulé UE	n° d'UE	intitulé UE	
		UE 61	Philosophie et psychologie de l'éducation 2	UE 61	Philosophie et psychologie de l'éducation 2
	UE 62	Sociologie, histoire et économie de l'éducation 2	UE 62	Économie et sociologie de l'éducation	
	UE 63	Méthodologies de la recherche	UE 64	Méthodologies 2	
	UE 64	Parcours Métiers de l'enseignement et de l'accompagnement scolaire 2	UE 65	Enseignement et accompagnement scolaire 2	
	UE 67	Parcours Métiers de la formation et de l'encadrement socioéducatif 2	UE 66	Formation et encadrement socioéducatif 2	

MASTER

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Responsables :

parcours didactique professionnelle : Christine Vidal-Gomel
parcours politiques d'éducation et de formation : Yves Dutercq

OBJECTIFS

Le Master Sciences de l'éducation vise à préparer les étudiants à l'exercice d'activités professionnelles dans les domaines de la formation professionnelle, de l'encadrement de services éducatifs, de l'insertion professionnelle, et des ressources humaines en entreprise et de la recherche en éducation et formation. Ce Master forme les étudiants à la conception de formations, à l'accompagnement professionnel des individus et des collectifs, et à la gestion organisationnelle et pédagogique de structures éducatives. Il prépare également à la poursuite d'études en Doctorat.

PUBLICS VISÉS

En formation initiale, le master 1 est destiné tant aux personnes se préparant aux métiers de l'éducation, du travail social, de l'insertion et de l'animation et de la formation des adultes visant un master 2.

En formation continue, le master 1 s'adresse aux personnes travaillant dans les champs de l'éducation, de la formation, du travail social et de l'action culturelle qui sont soucieuses d'acquérir une culture universitaire en sciences de l'éducation et de mettre à distance leurs pratiques professionnelles.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Accès en M1

Pour les étudiants de L3 sciences de l'éducation de l'université de Nantes, sous réserve de l'avis de la commission chargée du recrutement après examen du dossier de candidature.

- Accès en M2

Accès de droit pour les étudiants ayant validé un M1 en Sciences de l'éducation dans l'UBL (Rennes 2, UBO, Université du Maine, Université de Nantes). Accès sur dossier et entretien pour les étudiants ayant validé un M1 en Sciences de l'éducation dans une autre université.

- Accès par validation d'acquis en M1 et M2

En dehors de ces conditions, peuvent passer par une Validation d'acquis pour entrer en M1 afin que leur dossier soit étudié par la commission (dérogations envisageables au cas par cas) :

➤ Les titulaires d'une licence 3 de Sciences humaines option *éducation*, ou d'une licence professionnelle option *services aux personnes et collectivités*, seulement s'ils possèdent **en plus** une expérience professionnelle attestable d'environ **2 ans** équivalent temps plein dans un métier de l'enseignement, de l'éducation ou de la formation, de l'animation, du travail social ou de soin (attention : le travail bénévole ne peut être pris en compte dans le cas de la licence professionnelle).

Sinon, ils doivent s'inscrire d'abord en L3.

➤ Les titulaires d'un diplôme professionnel d'un niveau bac + 4 **et** ayant environ **3 ans** d'expérience professionnelle (dans les mêmes conditions que ci-dessus).

➤ Les titulaires d'un M1 STAPS ou Sciences humaines option *éducation*.

➤ Les autres M1 : seulement s'ils possèdent **en plus** une expérience professionnelle attestable d'environ **3 ans** équivalent temps plein dans un métier de l'enseignement, de l'éducation ou de la formation, de l'animation, du travail social ou du soin ; ou s'ils ont suivi la préparation IUFM et des stages (en Licence, en Master 1 ou au cours de la préparation IUFM).

➤ Les professionnels de la santé ayant environ **3 ans** d'exercice professionnel attestable, avec au minimum un DEI (diplôme d'État d'infirmiers), un diplôme paramédical ou une formation en éducation d'au moins 100 heures, et ayant satisfait aux épreuves de sélection pour une entrée dans une école de cadre de santé.

La commission se réserve la possibilité de convoquer les candidats pour un entretien.

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Les choix d'enseignement des étudiants sont des vœux. Ils pourront être modifiés par le département en raison des contraintes d'organisation.

Les inscriptions pédagogiques ne deviendront définitives qu'à partir du moment où elles seront enregistrées auprès de la scolarité.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Le master 1 est structuré de la manière suivante :

- tronc commun : 3 UEF +1 UE au choix +1 UE dispositif transversal UBL (Rennes 2, UBO, université du Maine) + UE professionnalisation + 1 UE langue+4 UE Méthodologies
- Par parcours : 2 UE

Le master 2 est structuré de la manière suivante :

- tronc commun : 3 UEF + 1 UE au choix + 1 UE dispositif transversal UBL (Rennes 2, UBO, université du Maine) + UE professionnalisation + 4 UE Méthodologies
- Par parcours : 2 UE

MASTER 1^{ère} année
Sciences de l'Éducation

RÉUNION DE PRÉ-RENTRÉE LE MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018 À 14H00

DÉBUT DES COURS LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018

PREMIER SEMESTRE : SEMESTRE 7
DU LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018 AU MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018

UEF 11 (HLE7-1-)
CONCEPTION, INSTRUMENTS ET VALEURS 1
6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (60h)

Savoirs et valeurs (HLE7-11) - 20h CM

Alain Patrick Olivier

Le cours sera consacré à une lecture suivie et en commun de l'ouvrage d'Axel Honneth *La lutte pour la reconnaissance*. On étudiera en particulier la structure des relations de reconnaissance ; les différentes façons dont les sciences humaines pensent la société ; les apports des théories de la reconnaissance pour la recherche en éducation.

Bibliographie :

Honneth, Axel (2013). *La lutte pour la reconnaissance*. Traduction Pierre Rusch, Paris, Gallimard, collection « folio ».

Compétences scolaires et professionnelles (HLE7-12) - 20h CM

François Burban

Les trois dernières décennies ont été marquées par le passage d'un modèle fondé sur la qualification à un modèle fondé sur la compétence et la certification. Ce déplacement touche tant le système scolaire que celui de la formation ou des activités professionnelles des individus. Cet enseignement discutera la pertinence de ces modèles et le développement du modèle de la compétence à partir d'études de cas pris dans la littérature scientifique (ergonomie, économie et gestion, psychologie, sociologie), mais également dans la documentation institutionnelle (conventions collectives, référentiels de compétences, référentiels de métiers, etc.)

Bibliographie :

ASTIER P., CONJARD P., DEVIN B., OLR Y P., 2006, Acquérir et transmettre des compétences, une étude conduite auprès de dix entreprises, ANACT.

DUPRAY A., GUITTON C., MONCHATRE S., 2003, Réfléchir la compétence. Approches sociologiques, juridiques, économiques d'une pratique gestionnaire, OCTARES.

LE BOTERF G., 2004, Construire les compétences individuelles et collectives, ÉDITIONS D'ORGANISATION.

REYNAUD J.-D., PARADEISE C., LICHTENBERGER Y., 2001, Dossier : compétence, in Sociologie du travail, n° 1, vol. 43.

TEISSIER J., ROSE J., (dir.), 2006, La certification, nouvel instrument de la relation formation-emploi. Un enjeu français et européen. Marseille, CEREP.

ZARIFIAN P., 2001, Le modèle de la compétence. Trajectoire historique, enjeux actuels et propositions. Rueil Malmaison, Éditions Liaisons.

Développement de l'adulte (HLE7-13) - 20h CM

Grégory Munoz

Qu'est-ce que le développement ? Comment peut-on le caractériser ? Après une introduction concernant le développement du vivant, le propos se centre plus précisément sur le développement humain, entre phylogenèse (de l'espèce) et ontogenèse (de l'individu), il aborde la psychogenèse du sujet, notamment par adaptation (Piaget, 1936) ou conceptualisation dans l'action (Verghnaud, 1996), à travers des genèses opératives, conceptuelles et instrumentales, voire

identitaires (Rabardel & Pastré, 2005 ; Vinatier, 2009), ou en lien avec autrui, par « co-genèse » grâce à des médiations (Vygotski, 1934/1997 ; Bruner, 2000). Une des problématiques est de préciser ce qui contribue au développement. S'agit-il de situations potentielles de développement (Mayen, 1999), d'organisations apprenantes (Mallet & al., 1996) ou d'environnements capacitants en ergonomie constructive (Falzon, 2013) ? Nous terminons par un questionnement en déployant avec Mayen (2008) dix développements sur la notion de développement en didactique professionnelle (Pastré, Mayen & Vergnaud, 2006 ; Pastré, 2011).

Mots-clés : développement, genèse, conceptualisation, médiation, situation potentielle de développement.

Bibliographie :

- Bruner, J. S. (2000). *Culture et modes de pensée. L'esprit humain dans ses œuvres*. Paris : Retz.
- Falzon, P. (2013). *Ergonomie constructive*. Paris : PUF.
- Mallet, J. et al. (1996). *L'organisation apprenante : l'action productrice de sens*. Tome 1, Université de Provence.
- Mayen, P. (1999). Les situations potentielles de développement. *Education permanente*, 139, 65-86.
- Mayen, P. (2008). Dix développements sur la didactique professionnelle et le développement. In Y. Lenoir & P. Pastré (Ed.) *Didactique professionnelle et didactiques disciplinaires en débat*. (pp. 109-125). Toulouse : Octarès.
- Rabardel, P. & Pastré, P. (2005). *Modèles du sujet pour la conception : dialectiques activités développement*. Toulouse : Octarès.
- Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : PUF.
- Pastré, P. Mayen, P. & Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie*, 154, 145-198. <http://rfp.revues.org/157>
- Piaget, J. (1936). *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. Delachaux & Niestlé : Paris.
- Vergnaud, G. (1996). Au fond de l'action, la conceptualisation. In J. M. Barbier (Ed.) *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (pp. 275-292). Paris : PUF.
- Vergnaud G. (1999) Le développement cognitif de l'adulte, in P. Carré & P. Caspar (Eds) *Traité des sciences et des techniques de la formation*. (pp. 103-126). Paris : Dunod.
- Vergnaud, G. (2007). Représentation et activité : deux concepts associés. *Recherche en éducation*, 4, 9-22, <http://www.recherches-en-education.net/IMG/pdf/REE-no4.pdf>
- Vinatier, I. (2009). *Pour une didactique professionnelle de l'enseignement*. Rennes : PUR.
- Vygotski, L. S. (1934/1997). *Pensée et Langage*. Paris La Dispute.

UEF 12 (HLE7-5-)
ÉVALUATION 1 ET LANGUE
4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (38h)

Évaluation en éducation et en formation (HLE7-21) - 20h CM

Christophe Michaut

Une première partie du cours sera consacrée aux définitions, aux enjeux et aux différents objets de l'évaluation dans les champs de l'éducation et de la formation. Il s'agira notamment de distinguer les évaluations normatives des principes de la recherche évaluative. Une deuxième partie du cours se focalisera sur les méthodologies de l'évaluation. La troisième partie portera sur les pratiques, les modalités et les politiques d'évaluation à différents niveaux du système éducatif et de la formation.

Bibliographie :

- Ferracci, M. (2013). *Evaluer la formation professionnelle*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Mottier Lopez, L., & Crahay, M. (2009). *Evaluations en tension: entre la régulation des apprentissages et le pilotage des systèmes*. Bruxelles: De Boeck.

Mottier Lopez, L., & Figari, G. (2012). *Modélisations de l'évaluation en éducation: questionnements épistémologiques*. Bruxelles: De Boeck.

Pons, X. (2011). *L'évaluation des politiques éducatives*. «Que sais-je?» n° 3914. Presses universitaires de France.

Anglais (HLE7-23) – 18h TD

Nicolas Clarens

Mise en pratique de l'anglais en contexte.

Le cours s'articule autour de trois axes :

- Révision et approfondissement de la langue et du vocabulaire cible
- Prises de parole en groupe sur des thématiques liés aux recherches menées à l'international (notamment en Australie) en matière d'éducation
- Restitutions orales et écrites à partir de documents vidéo sur l'approche anglo-saxonne des sciences de l'Education et la mise en avant des prédispositions

Évaluation en cours :

Un exposé en cours sera à préparer en binôme.

Évaluation finale :

QCM : contrôle des connaissances (grammaire et vocabulaire)

Dissertation sur une problématique à traiter selon les supports de cours traités (en anglais)

UEF 13 (HLE7-3-)

MÉTHODOLOGIES 1

3 ECTS, 1 enseignement obligatoire + 1 enseignement au choix sur 2 (32h)

Méthodologie générale 1 (HLE7-31) – 14h CM

Yves Dutercq

Le principal objectif du cours est de présenter la méthodologie de la recherche en éducation dans l'optique du mémoire de master : construction de la problématique et du questionnement de recherche, élaboration du cadre théorique, choix et usage des références, présentation des principales méthodes d'investigation, construction d'un dispositif d'enquête (outils méthodologiques, terrain et lieux d'enquête, rapports aux enquêtés, organisation...). Cet enseignement, destiné à aider les étudiants à démarrer leur travail de recherche, précède les enseignements méthodologiques plus spécifiques qui en constitueront un approfondissement.

Bibliographie :

BARDIN, L. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF, coll. Quadrige.

BEAUD, S. & WEBER, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La découverte.

BECKER, H.-S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La découverte.

BLANCHET, A. *et al.* (2013). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Paris : Dunod.

DUMEZ, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative. Les questions clés de la démarche compréhensive*. Paris : Vuibert.

VAN CAMPENHOUDT, L. & QUIVY, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

1 AU CHOIX : Méthodologie de l'entretien 1 ou Observation et autoconfrontation

Méthodologie de l'entretien 1 (HLE7-32) - 18h TD

Pascal Guibert

Après avoir replacé la méthode et l'outil dans la perspective de la construction d'un objet de recherche (pertinence de la méthode et de l'outil), nous aborderons, principalement dans sa déclinaison sociologique, la mise en œuvre de l'enquête par entretiens (directifs et semi directifs) : modalités pratiques de prise de contacts, "neutralité" et "bienveillance" du chercheur, guide d'entretien, interactions enquêteur-enquêté, écoute et relances, retranscription...

Bibliographie :

BLANCHET A., GIAMI A., GOTMAN A. et LEGER J.-M. (1993), *L'entretien dans les sciences sociales. L'écoute, la parole et le sens*, Paris, Dunod.

BEAUD, S. & WEBER, F. (2010). Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques. Paris, La découverte, coll. Guides Repères.

BLANCHET A. & GOTMAN A. (2015). L'entretien, collection 128, Paris, A. Colin.

DEMAZIERE D. (2008), « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens », *Langage et société*, vol. 123, no 1, p. 15-35.

Observation et autoconfrontation (HLE7-33) - 18h TD

Christine Vidal-Gomel

L'analyse de l'activité en situations de travail (mais également dans les situations d'apprentissage, de formation) s'est accompagnée du développement de méthodes croisant dispositifs d'observation, enregistrement vidéo et d'entretiens menés sur la base des traces vidéo avec les acteurs (auto-confrontation et allo-confrontation) afin d'appréhender les raisonnements, connaissances, interprétations, significations etc. qu'ils donnent à leur conduite.

Cet enseignement s'organise autour de deux objectifs : (a) comprendre les fondements théoriques de ces méthodes, et (b) se familiariser avec les principes et modalités de leur mise en œuvre, comme moyen de recueil des données et comme outils de la formation des acteurs.

Bibliographie :

CLOT, Y., FAÏTA, D., FERNANDEZ, G., & SCHELLER, L. (2000). Entretiens en autoconfrontation croisée : une méthode en clinique de l'activité. *Pistes*, 2 (1), en ligne : <http://www.pistes.ugam.ca/v2n1/articles/v2n1a3.htm>

CAHOUR, B., & LICOPPE, C., (2010). Confrontations aux traces de son activité ; compétences, développement et régulation de l'agir dans un monde de plus en plus réflexif, Introduction. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4 (2), 243-253.

GUERIN, F., LAVILLE, A., DANIELLOU, F., DURAFFOURD, J., & KERGUELEN, A. (1991) *Comprendre le travail pour le transformer : la pratique de l'ergonomie*. Lyon : Éditions ANACT.

MOLLO, V., & NASCIMENTO, A. (2013). Pratiques réflexives et développement des individus, des collectifs et des organisations. Dans P. Falzon (Coord.), *Ergonomie constructive* (pp. 207-221). Paris : PUF.

SAINT-VINCENT, M., VEZINA, N., BELLEMARE, M., DENIS, D., LEDOUX, E., & IMBEAU, D. (2011). *L'intervention en ergonomie*. Québec : Éditions Multi-Mondes et IRSST.

SIX-TOUCHARD, B. & FALZON, P. (2013). L'auto-analyse du travail : une ressource pour le développement des compétences. Dans Falzon (Coord.), *Ergonomie constructive* (pp. 237-249). Paris : PUF.

UEF 14 (HLE7-4-)
MÉMOIRE ET CONFÉRENCES UBL 1
13 ECTS

Dispositif transversal 1 - Métiers et recherches en sciences de l'éducation et de la formation à l'UBL 1 (HLE7-43) - 8h CM

Des conférences (en présentiel et à distance) seront organisées avec des chercheurs en éducation en en formation au sein de l'Université Bretagne Loire. Un planning sera proposé aux étudiants. Leur présence est obligatoire.

Les modalités de validation du mémoire seront précisées par le/la directeur/directrice du mémoire.

UEC 15 (HLE7D5-)
PARCOURS DIDACTIQUE PROFESSIONNELLE 1
4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (40h)

Didactique professionnelle 1 (HLE7D51) - 20h CM

Pierre Parage

Cet enseignement vise à présenter le cadre conceptuel et méthodologique de la didactique professionnelle. Dans cette perspective, une attention particulière sera portée sur les notions de compétence, de conceptualisation, d'activité et de situation en tant que pivots d'une théorie de l'activité développée par Gérard Vergnaud et Pierre Pastré. Le cours prend appui sur de nombreux exemples d'analyses d'activité réalisées dans le champ professionnel. A travers les liens entre travail et apprentissage, l'acquisition des concepts présentés doit permettre de suivre et de comprendre le parcours didactique professionnelle de ce master.

Thèmes abordés :

- La formation des adultes
- L'apport de l'ingénierie de formation
- L'apport de la psychologie du développement
- L'apport de la didactique des disciplines
- L'apport de la psycho ergonomie
- La formation aux situations de travail

Bibliographie :

LEPLAT J (2011) *Mélanges ergonomiques : activité, compétence, erreur*, Octarès

PASTRE P (1999) *Apprendre des situations*, Education Permanente n°139

PASTRE P (2011) *La didactique professionnelle*, Paris : PUF

PASTRE P, MAYEN P, VERGNAUD G (2006) *La didactique professionnelle. Note de synthèse*, Revue Française de Pédagogie, n°154, p145-198

SAMURCAY R & PASTRE P (2004) *Recherches en didactique professionnelle*, Toulouse : Octarès

VERGNAUD G (1996) *Au fond de l'action, la conceptualisation* in *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Barbier JM, dir, Paris: PUF

Formation d'adultes (HLE7D52) - 20h CM

Grégory Munoz

Qu'est-ce qui définit la formation d'adulte, ainsi que ses enjeux (club CRIN, 1999) ? L'enseignement convoque la formation d'adulte du point de vue des acteurs qui la vivent et la mettent en œuvre. Le propos vise à développer la formation en alternance (Geay, 1998) et s'intéresse à ses outils et principes (Mauduit-Corbon & Martini, 1999 ; Gérard, Munoz & Rousseau,

2013), ainsi qu'au tuteur de terrain professionnel qui participe à sa réalisation mais bien moins souvent à sa conception. Il s'agit de mener une enquête collective sur une formation professionnelle définie, prise en compte selon la perspective du tuteur de terrain professionnel, en vue d'en re-questionner l'ingénierie de formation, notamment à travers les méthodes et outils de la didactique professionnelle (Pastré, 2011), à la recherche de la conceptualisation dans l'action (Verгдаud, 1996, 2007) ou de leurs activités de tutorat (Mayen, 2007 ; Munoz & Boivin, 2016).

Mots-clés : formation, conceptualisation, médiation, alternance.

Bibliographie :

- Club CRIN (Ed.) (1999). *Entreprises et compétences, le sens des évolutions*. Les cahiers des clubs CRIN, Dijon.
- Geay, A. (1998). *L'école de l'Alternance*. Paris : L'Harmattan.
- Gérard, C., Munoz, G. & Rousseau, M. (2013). (Coord.). *Du paysage au territoire de l'alternance : une intelligence collective à l'œuvre*. Paris : L'harmattan.
- Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance*. Paris : Hachette Education.
- Mayen, P. (2007). Théorie des schèmes et médiation. In Mérry, M. (Ed). (2007). *Activité humaine et conceptualisation ; questions à Gérard Verгдаud*. (pp. 193-202). Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Mérry, M. (Ed). (2007). *Activité humaine et conceptualisation ; questions à Gérard Verгдаud*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Munoz, G. & Boivin, S. (2016). Accompagner les tuteurs à expliciter leur connaissance-en-acte. *Education permanente*, 206, 109-117.
- Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : PUF.
- Verгдаud, G. (1996). Au fond de l'action, la conceptualisation. In J. M. Barbier (Dir.) *Savoirs théoriques et savoirs d'action*. (pp 275-292). Paris : P.U.F.
- Verгдаud, G. (2007). Représentation et activité : deux concepts associés. *Recherche en éducation*, 4, 9-22, <http://www.recherches-en-education.net/IMG/pdf/REE-no4.pdf>

UEC 16 (HLE7P6-)
PARCOURS POLITIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION 1
4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (40h)

Traitement institutionnel de la difficulté scolaire (HLE7P61) - 20h CM

Pierre-Yves Bernard

La disqualification dans le monde scolaire a pris plusieurs formes au cours de l'histoire : retard scolaire, échec scolaire, décrochage scolaire. Ce cours vise à étudier la construction de ces formes, et ce qu'elles amènent en matière de catégorisation et d'identification des élèves, de dispositifs et de mesures de remédiation, enfin de pratiques pédagogiques. À partir d'une approche sociologique des interactions entre environnement social, contexte scolaire et engagement de l'élève, on analysera les processus de rupture scolaire. Enfin, on présentera les principaux résultats de recherche sur l'évaluation des dispositifs de prévention et de remédiation du décrochage scolaire.

Bibliographie :

- Bernard, P.-Y. (2015). *Le décrochage scolaire*. Paris : PUF.
- Millet, M. et Thin, D. (2006). *Ruptures scolaires : l'école à l'épreuve de la question sociale*. Paris : PUF.
- Morel, S. (2014). *La médicalisation de l'échec scolaire*. Paris : La Dispute.
- Ravon, B., (2000). *L'« échec scolaire »*. *Histoire d'un problème public*. Paris : In Press.

Les politiques d'éducation ont évolué sous l'effet de la décentralisation, de la globalisation des références et de la réhabilitation de l'action locale. Nous en étudions les modalités en resituant les spécificités françaises dans un contexte international avec lequel elles doivent de plus en plus composer : changement du cadre législatif, redéfinition des missions des responsables comme des tâches des enseignants et des formateurs, multiplication des instances de régulation, gestion axée sur les résultats, privatisation.

Bibliographie :

- BUISSON-FENET, H. & DUTERCQ, Y. (2016). Les cadres de l'éducation. *Recherche et formation*, n°78.
DUTERCQ, Y. Ed. (2011). *Où va l'éducation entre public et privé ?* Bruxelles : De Boeck
DUTERCQ, Y. Ed. (2005). *Les régulations des politiques d'éducation*. Rennes : PUR.
LESSARD C., CARPENTIER A. (2015) *Politiques éducatives. La mise en œuvre*. Paris : PUF
MAROY Dir. (2006). *Ecole, régulation et marché*. Paris : PUF.
MONS, N. (2015). *Les nouvelles politiques éducatives*. Paris : PUF.
VAN ZANTEN A. (2014). *Les politiques d'éducation*. Paris : PUF coll. Que sais-je ?

SECOND SEMESTRE : SEMESTRE 8
DU LUNDI 21 JANVIER 2019 AU MARDI 30 AVRIL 2019

UEF 21 (HLE8-1-)
ACTEURS ET ACTIVITÉS 1
6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (60h)

Analyse de l'activité professionnelle et formation (HLE8-11) - 20h CM

Christine Vidal-Gomel

Depuis le milieu des années 1990, les cadres théoriques et méthodologiques de l'analyse de l'activité se sont imposés dans le milieu de la formation des adultes pour concevoir/transformer les situations de formation professionnelles. Cet enseignement mettra l'accent sur les apports de ces modèles et sur les différentes façons de les mobiliser au service de la conception/transformation des situations de formation.

Bibliographie :

- CHATIGNY, C., & VEZINA, N. (2008). L'analyse ergonomique de l'activité de travail : un outil pour développer les dispositifs de formation et d'enseignement. Dans P. Pastré & Y. Lenoir (Coord.), *Didactique professionnelle et didactique disciplinaire en débat* (pp. 126-159). Toulouse : Octares.
MOLLO, V., & NASCIMENTO, A. (2013). Pratiques réflexives et développement des individus, des collectifs et des organisations. Dans P. Falzon (Coord.), *Ergonomie constructive* (pp. 207-221). Paris : PUF.
MONTMOLLIN, M. (de) (1974). *L'analyse du travail : Préalable à la formation*. Paris : Armand Colin.
OUELLET, S., & VEZINA, N. (2009). Savoirs professionnels et prévention des TMS : portrait de leur transmission durant la formation et perspectives d'intervention. *Pistes*, 11 (2). En ligne : <http://pistes.revues.org/2388>. DOI. 10.4000/pistes.2388.
PASTRE, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez l'adulte*. Paris : PUF.
TEIGER, C., & LACOMBLEZ, M. (2005). L'ergonomie et la trans-formation du travail et/ou des personnes. Permanence et évolutions (1. De 1950 à 1980). *Éducation permanente*, 165, 9-28.
TEIGER, C., & LACOMBLEZ, M. (2006). L'ergonomie et la trans-formation du travail et/ou des personnes. Permanences et évolutions (2. de 1980 à nos jours). *Éducation permanente*, 166, 9-28.
VIDAL-GOMEL, C. (2018) (Coord.). *Analyses de l'activité. Perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation*. Rennes : PUR.

Sociologie des professions (HLE8-12) – 20h CM

Pascal Guibert

En partant du rôle de la religion, de l'état et du marché dans l'organisation et la structuration du travail, nous définirons différents modèles professionnels. Puis nous nous aborderons les conceptions fonctionnalistes et interactionnistes des métiers et des professions. Nous verrons ensuite en quoi ces concepts et notions sont heuristiques pour appréhender différents groupes professionnels en focalisant principalement mais pas uniquement nos observations sur ceux qui relèvent des domaines de l'éducation et de la formation.

Bibliographie :

Barrère A. (2017). *Au cœur des malaises enseignants*, Paris, Armand Colin.
Dubar C., Tripier P., Broussard V. (2015), *Sociologie des professions*, Paris, A. Colin.
Guibert P., Lazuech G., Rimbert F, (2008), *Enseignants débutants : faire ses classes*, Rennes, PUR.
Demazière C., Gadéa C. (2009). *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*. Paris, La découverte.

Médias, médiations en éducation et formation (HLE8-13) – 20h CM

Philippe Cottier

Il s'agit dans une première partie du cours d'aborder les principales problématiques liées à la communication, aux médias et technologies d'informations et de communication (TIC) en nous appuyant sur les travaux et courants qui ont produit de nombreuses connaissances et forgé des cadres interprétatifs de situations communicationnelles, qu'elles soient médiatisées ou non. Communication interpersonnelle et interculturelle, médias de masse et TIC seront donc au centre de cette première partie.

La seconde portera sur le rôle et les enjeux liés à l'implication des médias et des technologies d'information et de communication en éducation et formation. Face à l'accroissement des usages numériques dans notre société contemporaine et à la pression des industries éducatives, les usagers de l'enseignement et de la formation tentent de se positionner, entre appropriation progressive de TICE, expérimentations, oppositions de principe ou conversion. Peut-on, et comment échapper aux déterminismes techniques ou sociaux, aux postures manichéistes ? Que nous apprend la recherche à ce sujet ?

Nous proposons de travailler ces questions en nous appuyant sur les apports de travaux de recherche portant sur les technologies éducatives, les études d'usages des technologies de communication (sociologie de l'innovation, industries éducatives et culturelles, sociologie des usages, notamment). Chacun pourra, à partir de ces apports, acquérir des points d'appuis critiques quant aux questions et enjeux soulevés par l'implication des TIC en éducation et formation.

Bibliographie indicative :

Cardon, D. (2015). *A quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure*. Paris : Le Seuil.
Chaptal, A. (2003). *L'efficacité des technologies éducatives dans l'enseignement scolaire : analyse critique des approches française et américaine* (Vol. 1-1). Paris : l'Harmattan.
Jacquinot-Delaunay, G. (2001). Les sciences de l'éducation et de la communication en dialogue : À propos des médias et des technologies éducatives. *L'Année sociologique*, Vol.51(2), 391-410.
Jauréguiberry, F., Proulx, S. (2011). *Usagers et enjeux des technologies de communication*. Ramonville Saint-Agne : Erès.
Mattelart, A., Mattelart, M. (2004). *Histoire des théories de la communication*. Paris : La Découverte.
Moeglin, P. (2005). *Outils et médias éducatifs : Une approche communicationnelle*. Presses Universitaires de Grenoble.
Moeglin, P., & al. (2016). *Industrialiser l'éducation : Anthologie commentée*. Presses Universitaires de Vincennes.
Perriault, J. (2002). *Éducation et nouvelles technologies : Théorie et pratiques*. Paris : Nathan Université.
Perriault, J., Schaeffer, P. (2008). *La logique de l'usage : Essai sur les machines à communiquer*. Paris : L'Harmattan.

UEF 22 (HLE8-2-)
PROFESSIONNALISATION 1
4 ECTS, 2 enseignements au choix sur 4 (36h)

2 AU CHOIX : Apprentissage en situation de travail ou Tutorat et apprentissage ou Administration de l'éducation ou Droit de l'éducation et de la formation

Apprentissage en situation de travail (HLE8-25) - 18h TD

Christine Vidal-Gomel

La formation en situation de travail (FEST) tend à se développer. L'apprentissage, par exemple, est le plus souvent présenté comme une situation de formation « idéale », moins « théorique », qui permettrait d'apprendre « le métier ». Mais les situations de travail sont-elles toujours des « situations potentielles de développement » (Mayen, 1999) ? Et à quelles conditions le sont-elles ? C'est à partir de ces questions que seront appréhendées les activités de guidage des pairs ou des tuteurs auxquels est confiée (plus ou moins explicitement) la mission de former d'autres professionnels, qu'ils soient en situation initiale ou continue.

Bibliographie :

FILLIETAZ, L. (2011). Collective guidance at work : a resource for apprentices ? *Journal of vocational education & training*, 63 (3), 485-504.

GAUDART C., DELGOULET C., & CHASSAING K. (2008). La fidélisation de nouveaux dans une entreprise du BTP : approche ergonomique des enjeux et des déterminants. *@ctivités*, 5 (2), en ligne activites.revues.org/pdf/2013, consulté le 15 juillet 2016.

MAYEN, P. (1999). Des situations potentielles de développement. *Éducation permanente*, 139, 65-86.

MAYEN, P. (2012). Les situations professionnelles : un point de vue de didactique professionnelle. *Phronesis* 1 (1), 59-67.

THEBAUD, J. (2016). La transmission professionnelle : mettre à distance les idées reçues. *Connaissance de l'emploi*, 130, mai 2016.

THEBAULT, J., DELGOULET, C., FOURNIER, P.-S., GAUDART, C. & JOLIVET, A. (2014). La transmission à l'épreuve du travail. *Éducation permanente*, 198, 85-100.

VIDAL-GOMEL, C. (2016). Formation en situation de travail et troubles psychosociaux. Les enseignements d'une formation en situation de travail. *Travail et apprentissage*, 18, 25-47.

Vidéo : P. Mayen, Quelles sont les situations de travail apprenantes ?

http://www.uodc.fr/competences/video/v/video/quelles_sont_les_situations_de_travail_apprenantes/comp_rendre_comment_les_personnes_apprennent_dans_le_travail_et_par_la_formation.html

Tutorat et apprentissage (HLE8-22) - 18h TD

Marie Hoarau

L'observation de l'activité du formateur/enseignant nous permet d'explorer ses processus d'étayage tutoral dans des situations sociales, de travail et d'apprentissage. Ces processus peuvent se réaliser dans l'activité langagière prenant des formes diverses telles que le guidage, le conseil, l'accompagnement et la consigne. Des exemples concrets tels que les interactions de tutelle dans des situations potentielles de développement expliciteront le rapport entre l'étayage, l'apprentissage et le développement.

Bibliographie :

Bruner, J. (1983). *Le développement de l'enfant, savoir faire, savoir dire*. Paris : Presses universitaires de France.

Chakroun, B. (2009). *La validation des acquis de l'expérience : une situation potentielle de développement*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon.

Mayen, P. (1999). Des situations potentielles de développement. *Education Permanente*, 139, 65-86.

Mayen, P. (2000) Interactions tutorales au travail et négociations formatives. *Recherche et Formation*, 35, 59-73.

Administration de l'éducation (HLE8-23) - 18h TD

Jean-Jacques Baton / Pascal Caillaud / Jean-Marc Launay / Gilles Tudal

L'enseignement vise l'apport de connaissances d'ordre institutionnel, juridique, organisationnel et fonctionnel en matière d'administration de l'éducation au sein des différentes institutions de l'éducation nationale comme des collectivités, au niveau des établissements du premier et du second degré, des services et directions. En grande partie assuré par des professionnels de l'éducation en exercice, le cours est délibérément axé sur la pratique de l'administration et les étudiant/es sont étroitement associé/es à son animation.

La validation repose sur des dossiers collectifs, autour d'une des séances proposées.

Bibliographie

Bezes P. (2005). Le modèle de « l'État-stratège » : genèse d'une forme organisationnelle dans l'administration française. *Sociologie du travail*, 47, 431-450 (en ligne)

Buisson-Fenet, H. (2008). *L'administration de l'Education nationale*. Paris : PUF, QSJ

Buisson-Fenet, H., Dutercq, Y. (2016). Dossier Les cadres de l'éducation. *Recherche et formation*, n°78.

Dutercq, Y., Gather Thurler, M. & Pelletier, G. (Eds.) (2015). *Le leadership éducatif, entre défi et fiction*. Bruxelles : De Boeck.

Pelletier, G. (2009). *La gouvernance en éducation : régulation et encadrement dans les politiques éducatives*. Bruxelles, Belgique : De Boeck.

Pons, X. (2010). *Évaluer l'action éducative. Des professionnels en concurrence*. Paris : PUF.

Revue *Administration et éducation* < <http://www.afae.fr/publications-new/le-dernier-numero/>>

Revue *Gestion et management public*

<http://www.airmap.fr/fr/accueil/?option=com_content&view=article&id=96&Itemid=105>

Revue *Politiques et management public* <<https://pmp.revuesonline.com/accueil.jsp>>

Droit de l'éducation et de la formation (HLE8-24) - 18h TD

Pascal Caillaud

Bien que regroupées aujourd'hui sous le vocable général de « formation tout au long de la vie », l'éducation et la formation obéissent pourtant à des corpus de règles distincts, que l'on retrouve à la fois dans le Code de l'éducation et le Code du travail. Ce cours s'adressant principalement à des non-juristes, il s'agira de montrer, en s'appuyant sur une approche historique, que le droit de l'éducation et le droit de la formation ont émergé et se sont structurés de façon autonome au cours du XX^{ème} siècle. Si l'existence de deux cadres distincts se justifie par l'histoire, l'objet de ce cours sera de montrer dans un premier temps que le droit de l'éducation et le droit de la formation obéissent pourtant à un fond de principes communs : respect de principes généraux comme celui de l'égalité, responsabilité des décideurs publics, contrôle du régime juridique des organismes privés d'éducation et de formation et permettre l'acquisition de diplômes et de titres professionnels (accessibles par la formation initiale, continue, l'apprentissage et la validation des acquis de l'expérience), ... Mais, il n'en demeure pas moins, dans un second temps, qu'éducation et formation font l'objet d'un partage entre deux droits différents, partage dont l'existence est liée à trois facteurs : la différence de situation juridique des publics (élèves ou étudiants soumis ou non à l'obligation scolaire pour le premier, travailleurs déjà engagés dans la vie active pour le second), le rôle des partenaires sociaux dans la construction du droit de la formation par accord collectif (le droit de l'éducation reposant sur la loi) et la place des entreprises dans le financement de la formation.

Bibliographie :

BRUCY, CAILLAUD, QUENSON, TANGUY (2007), Former pour réformer, Retour sur la formation permanente, La découverte, Coll. Recherches, 2007, 272 p

CAILLAUD (2017), Formation professionnelle continue, Répertoire de droit du travail, Encyclopédie juridique, Dalloz, 67 p.

CHARLOT & FIGEAT (1985). Histoire de la formation des ouvriers : 1789-1984. Minerve.
 De LESCURE (2004), La construction du système de formation professionnelle continue. Retour sur l'accord du 9 juillet 1970 et la loi du 16 juillet 1971. Paris, L'Harmattan, 2004, 214 p
 DURAND-PRINBORGNE (2004), La formation tout au long de la vie entre droit de l'éducation et droit de la formation, Droit Social, 2004, p. 464
 GEORGEL (2004) Enseignement public, Jurisclasseur administratif, fascicule 230, Lexinexis.
 GOMEZ-MUSTEL (2000). Le rôle des acteurs dans la formation professionnelle continue. Septentrion.
 MAGGI-GERMAIN & PELAGE (Coord.) (2003). Les évolutions de la formation professionnelle : regards croisés. Paris : La Documentation française.
 SANTELMANN (2001) La formation professionnelle, nouveau droit de l'homme, 2001, Gallimard, 340 p
 TERROT (1997), La part de l'éducation des adultes dans la formation des travailleurs : 1789-1971, L'Harmattan, 356 p

UEF 23 (HLE8-3-) MÉTHODOLOGIES 2

4 ECTS, 1 enseignement obligatoire + 1 enseignement au choix sur 2 (36h)

Méthodologie numérique (HLE8-34) - 18h TD

Joël Person / Jean-Yves Roux

Les outils numériques pour la recherche

Ces TD ont pour objectif de connaître les principaux outils utiles au travail du chercheur et pour la production de documents numériques. Nous aborderons plusieurs types de ressources et outils.

- **Les systèmes d'information en éducation et formation** (ENT, réseaux internes, etc.)
- **Les outils bibliographiques** : Bases de données bibliographiques, portails de revues scientifiques, etc.
- **Les outils de production** : rédaction, rédaction collaborative, cartes mentales, etc.
- **Les outils pour la gestion de projet** : planification, calendriers, organisation des notes et ressources, etc.
- **Les outils de présentation** : online/offline.
- **Droit & sécurité** : plagiat, droit d'auteur, données personnelles

Les étudiants qui le souhaitent pourront préparer et passer la nouvelle certification  (voir page 12).

1 AU CHOIX : Analyse de contenu ou Analyse des interactions verbales

Analyse de contenu (HLE8-32) - 18h TD

François Burban

On regroupe sous le terme d'analyse de contenu un ensemble de techniques, applicables à des supports d'informations divers (en général des discours, mais aussi des documents graphiques, photographiques, cinématographiques...), qui visent à extraire et à traiter ces informations en vue de les interpréter. Le choix d'une technique spécifique et le sens de l'interprétation repose à la fois sur la nature du document, les questions qui structurent la recherche ainsi que sur les fondements épistémologiques qui animent le chercheur. Il existe donc de nombreuses manières d'interpréter, d'analyser et de restituer des entretiens de recherche. Nous aborderons prioritairement deux techniques d'analyse de contenu : l'analyse thématique et l'analyse structurale, en questionnant les postures « illustrative » « restitutive » et « analytique », telles que les définissent Blanchet et Gotman (1992). Les aspects méthodologiques seront développés à

l'appui de certaines recherches en Sciences de l'éducation et de la formation. Les étudiants seront aussi invités à travailler l'analyse de corpus proposés à l'étude ou recueillis dans le cadre de leur recherche.

Bibliographie :

- BARDIN, L. (1998). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF (réédition).
BERTAUX, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris : Nathan.
BLANCHET, A & GOTMAN, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Armand Colin (2^e édition : 2007).
DEMAZIÈRE, D & DUBAR, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Paris : Nathan.
KAUFMANN, J.-C. (2001). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan Université.
MUCCHIELLI, R. (2006). *L'analyse de contenu*. Issy-les-Moulineaux : ESF (9^e édition).
PAILLÉ, P & MUCCHIELLI, A (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin (2^e édition).
ROBERT, A & BOUILLAGUET, A. (1997). *L'analyse de contenu*. Coll. Que sais-je ? Paris : PUF.

Analyse des interactions verbales (HLE8-33) - 18h TD

Élisabeth Ollivier

Dans le cadre de ce TD, il s'agira d'étudier et d'analyser des situations professionnelles qui relèvent du conseil, du « tutorat » et qui se présentent sous la forme d'interactions verbales. Ce, afin d'identifier les enjeux interactionnels construits entre les interlocuteurs.

Nous nous appuyerons sur une théorie linguistique interactionniste, celle de Catherine Kerbrat-Orecchioni que nous présenterons. Nous référerons aussi aux travaux d'Isabelle Vinatier qui croisent cette analyse linguistique avec une analyse de l'activité orientée par le courant de la didactique professionnelle (Vergnaud, Pastré). Alors que le langage « réalise » le travail, cette analyse croisée permet de cerner spécifiquement les enjeux liés à l'intersubjectivité dialectiquement liés, dans l'activité des sujets, aux enjeux de contenu des situations.

Par ailleurs, on réfléchira au lien que l'on peut établir entre une question de recherche et le prélèvement de traces verbales dans les échanges.

Bibliographie :

- GOFFMAN, E. (1996). *La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi*. Paris : Minuit.
KERBRAT-ORRECHIONI, C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.
KERBRAT-ORRECHIONI, C. (1990 ; 1992). *Les interactions verbales (Tome I et II)*. Paris : Armand Colin.
PASTRÉ, P., MAYEN, P. & VERGNAUD, G. (2006). La didactique professionnelle, note de synthèse. *Revue française de pédagogie*, 154, 145-198.
VINATIER, I. (2009). *Pour une didactique professionnelle de l'enseignement*. Rennes : PUR.
VINATIER, I. (2013). *Le travail de l'enseignant. Une approche par la didactique professionnelle*. Bruxelles : De Boeck.

UEF 24 (HLE8-7-)

ÉDUCATION COMPARÉE

2 ECTS, 1 enseignement obligatoire (20h)

Comparative education (HLE8-42) - 20h CM

Sébastien Urbanski

The aim of this course is to provide students with the opportunity to develop their thinking skills in order for them to make meaningful comparisons between education systems. The beginning of the course will focus on France, before taking a wider view by contrasting the French education system with those of neighbouring countries (England, Ireland, Italy, Poland). Several questions will be analyzed in light of recent European challenges, especially regarding the different

national approaches of religions and secularism at school: crucifixes hanging on classroom walls in Italy and Poland, discrimination based on religious criteria in Ireland, daily act of worship in English state-funded schools, strict (or rigorous) secularist policies in France, etc.

Bibliography:

Fischer K. (2016). *Schools and the politics of religion and diversity in the Republic of Ireland*. Manchester University Press.

Gillies D. (2016). *A Brief Critical Dictionary of Education*. Available at : <http://www.dictionaryofeducation.co.uk>

Pons X., Van Zanten A. & Da Costa S. (2015). The national management of public and Catholic schools in France: moving from a loosely coupled towards an integrated system? *Comparative Education* vol. 51-1. Available at : <http://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/3946h4gm4l9ecri6cj14boi3qs>

UEF 25 (HLE8-5-)

STAGE

100 heures de stage professionnel à organiser librement sur l'année universitaire

UEF 26 (HLE8-6-)

MÉMOIRE ET CONFÉRENCES UBL 2

11 ECTS

Dispositif transversal 2 - Métiers et recherches en sciences de l'éducation et de la formation à l'UBL 2 (HLE8-63) - 8h CM

Des conférences (en présentiel et à distance) seront organisées avec des chercheurs en éducation en en formation au sein de l'Université Bretagne Loire. Un planning sera proposé aux étudiants. Leur présence est obligatoire.

Les modalités de validation du mémoire seront précisées par le/la directeur/directrice du mémoire.

MASTER 2^{de} année
Sciences de l'Éducation

RÉUNION DE PRÉ-RENTRÉE LE MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018 À 14H00

DÉBUT DES COURS LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

PREMIER SEMESTRE : SEMESTRE 9
DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018 AU MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018

UEF 31 (HLE9-1-)
CONCEPTION, INSTRUMENTS ET VALEURS 2
6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (48h)

Usages du numérique en éducation et formation (HLE9-11) - 16h CM

Joël Person

Ce cours prolonge les apports évoqués au second semestre de la première année de master au sein du module : Médias, médiations en éducation et formation.

Il s'agit d'aborder ici, plus précisément, certaines problématiques et les arrière-plans épistémologiques et méthodologiques qu'elles suggèrent.

Plusieurs thèmes seront ainsi traités comme : Inégalités et numérique, usages et effets du numérique sur les enseignements/apprentissages, conception de ressources numériques pour l'enseignement apprentissage, réseaux sociaux, environnements numériques de travail et interactions, temporalités en régime numérique, etc.

Bibliographie indicative :

Chaptal, A. (2003). *L'efficacité des technologies éducatives dans l'enseignement scolaire : analyse critique des approches française et américaine* (Vol. 1-1). Paris : l'Harmattan.

Baron, G.-L., & Bruillard, E. (1996). *L'informatique et ses usagers dans l'éducation*. Paris : PUF.

Baron, G.-L., & Drot-Delange, B. (2016). L'éducation à l'informatique à l'école primaire. 1024- Bulletin de la Société informatique de France, 9, 73-79. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/wp-content/uploads/2016/11/1024-no9-Baron-Drot-Delange.pdf>

Cottier, P., & Burban, F. (2016). *Le lycée en régime numérique*. Toulouse : Octares.

Duncheon, J. C., & Tierney, W. G. (2013). Changing Conceptions of Time: Implications for Educational Research and Practice. *Review of Educational Research*, 83(2), 236-272.

Jauréguiberry, F., & Proulx, S. (2011). *Usagers et enjeux des technologies de communication*. Ramonville Saint-Agne: Erès.

Mercklé, P. (2011). *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris : Découverte.

Reconnaissance et émancipation (HLE9-12) - 16h CM

Silvio Gallo / Alain Patrick Olivier

Le séminaire porte sur les logiques de l'émancipation et la réflexion sur la gouvernementalité démocratique depuis les Lumières, les théories du socialisme et de l'anarchisme au XIXe siècle jusqu'à la philosophie contemporaine. On s'attachera en particulier à la problématique de l'émancipation chez G. Deleuze, F. Guattari, J. Rancière et à la notion de gouvernementalité développée par M. Foucault.

Bibliographie :

DELEUZE, G. ; GUATTARI, F. *Mille Plateaux*. Paris : Minuit, 1980. - FAURE, S. *Écrits Pédagogiques*. Paris : Ed. Monde Libertaire, 1992. - FOUCAULT, M. *Sécurité, Territoire, Population*. Paris : Seuil/Gallimard, 2004.

- FOUCAULT, M. *Dits et Écrits*. Paris : Gallimard, 1994. - FOUCAULT, M. *L'origine de l'herméneutique de soi*. PARIS : Vrin, 2013. - FOUCAULT, M. (1976 ; 1984). *Histoire de la sexualité*, 3 vol., Paris, Gallimard. -

GALLO, S. *Anarchisme et philosophie de l'éducation*. In : RECLUS, E. *Évolution et Révolution*. Paris : Le passager clandestin, 2008. - GUATTARI, F. ; NEGRI, T. *Les nouveaux espaces de liberté*. Paris : Dominique Bedou, 1985. - D. SARDINHA, *L'émancipation de Kant à Deleuze*. Paris : Hermann, 2013.

Conception de formation (HLE9-13) - 16h CM

Christine Vidal-Gomel

Ingénierie de formation, intervention psychosociale, didactique professionnelle, etc., autant de façons de rendre compte des processus de conception de formation et/ou de les mener à bien. Cet enseignement cherche à mettre en perspective ces différentes options et leurs conséquences. De façon complémentaire une attention particulière sera portée à la conduite de projet de conception de formation en identifiant comment l'analyse de l'activité reconfigure l'ingénierie de formation.

Bibliographie :

- ARDOUIN, T., & CLENET, J. (Coord.) (2011). *TransFormations*, 5, n° spécial « L'ingénierie en formation, renouveler les questions de recherche ».
- DANIELLOU, F. (2004). L'ergonomie dans la conduite de projets de conception de systèmes de travail. Dans P. Falzon (Coord.), *Ergonomie* (pp. 359-373). Paris : PUF.
- GUERIN, F. ET COLL. (1991) *Comprendre le travail pour le transformer : la pratique de l'ergonomie*. Lyon : Éditions ANACT.
- LEPLAT, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail*. Paris : PUF.
- MONTMOLLIN, M. (de) (1974). *L'analyse du travail : Préalable à la formation*. Paris : Armand Colin.
- PASTRE, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez l'adulte*. Paris : PUF.
- RABARDEL, P. ET COLL. (1998). *Ergonomie : concepts et méthodes*. Toulouse : Octarès.
- SAINT-VINCENT, M., VEZINA, N., BELLEMARE, M., DENIS, D., LEDOUX, E., & IMBEAU, D. (2011). *L'intervention en ergonomie*. Québec : Éditions Multi-Mondes et IRSST.
- VEYRAC, H. (2017). L'instruction au sosie pour la transformation du travail : la conduite du conseil de classe par les chefs d'établissement. Actes du 52^e congrès de la Société d'ergonomie de langue française : « Présent et futur de l'ergonomie ». Toulouse : 20-22 septembre 2017.
- VIDAL-GOMEL, C. (Coord.) (2018). *Analyse de l'activité et formation. Perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

UEF 32 (HLE9-2-)

ÉVALUATION 2

4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (32h)

Identité professionnelle (HLE9-23) - 16h CM

François Burban

Les processus par lesquels un individu construit son rapport au travail, son identité professionnelle se trouvent transformés, notamment en raison des changements intervenus dans le monde du travail (évolution des emplois, évolution des compétences requises, etc.). Après avoir exploré différentes approches de l'identité professionnelle, nous l'envisagerons comme un processus complexe et dynamique, inscrit dans une dimension à la fois biographique et relationnelle. Pour comprendre ce processus, il s'agira d'articuler valeurs, représentations et pratiques professionnelles, en lien avec les modes d'implication privilégiés par les acteurs dans ou en dehors du contexte de travail. Nous aborderons par ailleurs la question des stratégies développées par ces derniers pour conserver ou créer des espaces d'action, tenir leur rôle et trouver du sens au quotidien dans leur métier. Des travaux de recherche viendront éclairer ces approches théoriques ; ils permettront d'appréhender le monde de l'entreprise et les formes identitaires des salariés confrontés à la nécessité de se former, l'identité des enseignants et celle des formateurs.

Bibliographie :

- BLIN, J.-F., (1997). *Représentations, pratiques et identités professionnelles*. Paris : L'Harmattan.

- BURBAN, F., (2007). Musiciens ou enseignants : Gérer une double identité. In A. Gonnin-Bolo (Coord.). *Parcours professionnels. Des métiers pour autrui entre contraintes et plaisir*. Paris : Belin.
- BURBAN, F. (2012). L'identité musicienne est-elle soluble dans un corps d'État ? In R. Bercot, S. Divay, & C. Gadéa (Coord.), *Les groupes professionnels en tension. Frontières, tournants, régulations*. Paris : Octares.
- DUBAR, C., (2000). *La socialisation*. Paris : A. Colin (3^e édition).
- DUBAR, C., (2000). *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*. Paris : PUF.
- DUBET, F. (2006). *Injustices. L'expérience des inégalités au travail*. Paris : Seuil.
- GONIN-BOLO, A., (Coord.) (2007). *Parcours professionnels : des métiers pour autrui entre contraintes et plaisir*. Paris : Belin.
- GRAVE, P. (2002). *Formateurs et identité*. Paris : PUF.
- KAUFFMAN, J.-C. (2004). *L'invention de soi, une théorie de l'identité*. Paris : A. Colin.
- SAINSAULIEU, R. (1988). *L'identité au travail*. Paris : Presse de la fondation nationale des sciences politiques (3^e édition).

International comparisons of education and training (HLE9-22) - 16h CM

Sébastien Urbanski

This course explores the historical and cultural backgrounds of several European countries, and describes the main features of their educational systems. The course also focuses on current challenges within education that are present, albeit in different forms, around the world. Topics will include pedagogy, education for citizenship, inequalities, and teaching about religions. Generally, we will focus on how school systems manage to integrate citizens into a public space. Several case studies will be analyzed, for instance: the Intelligent Design affair in the US, the recent focus on "British values" in England, the ban of conspicuous religious signs in French public schools. This will lead to a more theoretical comparison between, basically, a liberal system (US), a communitarian one (England), and a republican one (France).

Bibliography:

- Heath A. & Brinbaum Y. (Eds) (2014). *Unequal Attainments. Ethnic educational inequalities in ten Western countries*, Oxford University Press.
- Keating A. (2014). Educating tomorrow's citizens: what role can schools play? *Foro de Educación* 14(20). Available at : <http://discovery.ucl.ac.uk/1474648/>

UEF 33 (HLE9-3-)

MÉTHODOLOGIES 3

3 ECTS, 1 enseignement obligatoire + 1 enseignement au choix sur 2 (26h)

Méthodologie générale 2 (HLE9-31) - 8h CM

Yves Dutercq

Dans la continuité de l'enseignement de master 1, nous approfondirons la réflexion sur la méthodologie de la recherche en éducation dans l'optique du mémoire de master. Nous insisterons sur la problématisation, la recherche de concepts opératoires et la construction d'un cadre théorique pertinent, le va-et-vient entre lectures, recueil et analyse de données et réflexion personnelle. Cet enseignement précède des enseignements méthodologiques plus spécifiques.

Bibliographie :

- BECKER, H.-S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La découverte.
- BLANCHET, A. et al. (2013). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- DUMEZ, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative. Les questions clés de la démarche compréhensive*. Paris : Vuibert.
- VAN CAMPENHOUDT, L. & QUIVY, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

1 AU CHOIX : Méthodologie de l'entretien 2 ou Co-explicitation et instruction au sosie

Méthodologie de l'entretien 2 (HLE9-32) - 18h TD

Géraldine Body

Après un rappel méthodologique général, nous introduirons les éléments généraux de la méthodologie de l'entretien, notamment en sociologie et en psychologie. Nous aborderons chacune des étapes d'une méthode d'entretien sociologique : construction de la méthodologie générale, préparation, passation, mode de retranscription, premiers éléments d'organisation d'analyses du corpus. Nous illustrerons notre propos sur les outils à mobiliser, les postures, les démarches et les étapes de l'enquête par entretiens à partir de corpus d'enquêtes préexistantes ainsi qu'à partir des travaux de terrain engagés par les étudiants.

Bibliographie :

- Beaud S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique ». In : *Politix*, vol.9, Troisième trimestre 1996. Pp. 226-257.
- Bertaux D. (1997). *Les récits de vie : Perspective ethnosociologique*. Paris : Nathan Université, coll. 128
- Blanchet A. et Gotman A. (2001). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan Université, coll. 128
- Kaufmann J.C. (2001). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan Université, coll. 128
- Quivy R. et Campenhoudt Van L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod

Co-explicitation et instruction au sosie (HLE9-33) - 18h TD

Claude Belpaume

Par la conduite d'un entretien appelé « Instruction au sosie » développé par I. Oddone avec les ouvriers de la Fiat, reprise et médiatisée par Y. Clot, il s'agit de fournir à un professionnel la possibilité d'un retour réflexif sur une activité réalisée en situation, mais aussi d'envisager ce qu'il pourrait faire d'autre dans la même situation, l'interviewer étant celui qui lui permet d'organiser par son questionnement son expérience vécue. Cette méthode est à la fois un moyen indirect de recueil des données et un moyen de formation des acteurs.

Bibliographie :

- Clot, Y., Prot, B., & Werthe, C. (Coord.) (2001). *Education Permanente, 146*, n° spécial : Clinique de l'activité et pouvoir d'agir.
- Santiago-Delefosse, M. & Rouan, G. (Coord.) (2001). *Les méthodes qualitatives en psychologie*. Paris : Dunod.

UEF 34 (HLE9-4-) MÉMOIRE ET CONFÉRENCES UBL 3 13 ECTS

Dispositif transversal 3 - Métiers et recherches en sciences de l'éducation et de la formation à l'UBL 3 (HLE9-43) - 5h CM

Des conférences (en présentiel et à distance) seront organisées avec des chercheurs en éducation en en formation au sein de l'Université Bretagne Loire. Un planning sera proposé aux étudiants. Leur présence est obligatoire.

Les modalités de validation du mémoire seront précisées par le/la directeur/directrice du mémoire.

UEC 35 (HLE9D5-)
PARCOURS DIDACTIQUE PROFESSIONNELLE 2
4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (32h)

Didactique professionnelle 2 (HLE9D51) - 16h CM

Grégory Munoz

La didactique professionnelle (Rabardel & Pastré, 2005 ; Pastré, 2011) propose une ingénierie spécifique fondée sur l'analyse de l'activité, en distinguant cette dernière de la prescription (Leplat, 1997), en repérant la conceptualisation dans l'action (Vergnaud, 2007), en vue du développement des acteurs qui participent à cette activité. Ce développement visé se constitue selon une temporalité caractéristique (Parage & Munoz, à paraître), dépassant celle de l'activité productive vers une activité constructive. En outre, ce développement se conçoit d'une part en lien avec les continuités et ruptures vécues par le sujet, et d'autre part avec les genèses opératives, conceptuels (Pastré, 2011), instrumentales (Rabardel, 1997, 2005) et identitaires (Pastré, 2005 ; Vinatier, 2009), que son expérience lui permet de se construire. Ces genèses du sujet se jouent sur un temps long et relèvent d'une dialectique *idem-ipse* que Pastré (2005) reprend à Ricoeur (1990), dont le processus est re-questionné par l'accélération des temporalités dans les sociétés postmodernes (Rosa, 2014). Ce temps du développement rejoint la durée (Bergson, 1889/2013) et le temps du sujet et de la fondation de sa personnalité, à travers une créativité qu'il cherche à déployer tout au long de sa vie (Nusulenko & Rabardel, 2007).

Mots-clés : développement, analyse de l'activité, conceptualisation, genèse.

Bibliographie :

- Bergson, H. (1889/2013). *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Paris : PUF.
- Leplat, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail*. Paris : PUF.
- Nusulenko, V. & Rabardel, P. (2007). *Rubinstein aujourd'hui : nouvelles figures de l'activité humaine*. Toulouse : Octarès.
- Parage, P. & Munoz, G. (à paraître). Temporalités de l'activité, de l'apprentissage et du développement : un point de vue de didactique professionnelle. *Chemins de formation*, n°21.
- Pastré, P. (2005). Genèse et identité, in Rabardel, P. & Pastré, P. (dir.). *Modèles du sujet pour la conception* (pp. 231-260). Toulouse : Octarès.
- Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : PUF.
- Rabardel, P. (1997). Activités avec instruments et dynamiques cognitives du sujet. In Christiane Moro, Bernard Schneuwly et Michel Brossard (dir.). *Outils et signes : perspectives actuelles de la théorie de Vygotski* (pages 35-49). Neuchâtel : Peter Lang.
- Rabardel, P. (2005). Instrument, activités et développement du pouvoir d'agir. In R. Teulier & P. Lorino (dir.). *Entre connaissance et organisation : l'activité collective : l'entreprise face au défi de la connaissance* (pp. 251-265). Paris : La découverte.
- Rabardel, P. & Pastré, P. (2005). *Modèles du sujet pour la conception : dialectiques activités développement*. Toulouse : Octarès.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Editions du Seuil.
- Rosa, H. (2014). *Aliénation et accélération. Vers une critique de la modernité tardive*. Paris : La découverte.
- Vergnaud, G. (2007). Représentation et activité : deux concepts associés. *Recherches en éducation*, 4, 9-22, <http://www.recherches-en-education.net/IMG/pdf/REE-no4.pdf>
- Vinatier, I. (2009). *Pour une didactique professionnelle de l'enseignement*. Rennes : PUR.

Parcours professionnel et développement (HLE9D52) - 16h CM

Christine Vidal-Gomel

Cet enseignement appréhende le développement professionnel conjointement sous l'angle des apprentissages et de la construction de la santé au travail des individus et des collectifs. Dans un

premier temps les relations entre apprentissage, compétences et santé sont analysés. La façon dont la formation professionnelle des adultes peut agir sur ces relations est ensuite discutée à partir des apports de l'analyse de l'activité en situation. L'objectif est de caractériser ce que sont des situations de formation « capacitanes » et de contribuer à la conception de telles formations.

Références :

CHATIGNY, C., & VEZINA, N. (2008). L'analyse ergonomique de l'activité de travail : un outil pour développer les dispositifs de formation et d'enseignement. Dans P. Pastré & Y. Lenoir (Coord.), *Didactique professionnelle et didactique disciplinaire en débat* (pp. 126-159). Toulouse : Octares.

DELGOULET, C., & VIDAL-GOMEL, C. (2013). Le développement des compétences : une condition pour la construction de la santé et de la performance au travail. Dans P. Falzon (Coord.), *Ergonomie constructive* (pp. 19-32). Paris : PUF.

MONTMOLLIN, M. (de) (1974). *L'analyse du travail : Préalable à la formation*. Paris : Armand Colin.

OUELLET, S., & VÉZINA, N. (2009). Savoirs professionnels et prévention des TMS : portrait de leur transmission durant la formation et perspectives d'intervention. *Pistes*, 11 (2). En ligne : <http://pistes.revues.org/2388>. DOI. 10.4000/pistes.2388.

PASTRE, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez l'adulte*. Paris : PUF.

VIDAL-GOMEL, C. (coord.) (2018). *Analyse de l'activité et formation. Perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

VIDAL-GOMEL, C. & DELGOULET, C. (2016). Des compétences aux capacités pour réinterroger les possibilités de développement du sujet. Dans S. Fernagu-Oudet & C. Batal (Coord.), *(R)évolution du management des ressources humaines. Des compétences aux capacités* (pp. 393-408). Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

UEC 36 (HLE9P6-)

PARCOURS POLITIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION 2

4 ECTS, 2 enseignements obligatoires (32h)

Politiques d'enseignement supérieur (HLE9P61) - 16h CM

Christophe Michaut

Comment a évolué l'enseignement supérieur au cours des cinquante dernières années ? Plusieurs thématiques seront abordées : territorialisation de l'offre de formation, politiques de financement, démocratisation des études, politiques d'orientation et de sélection des étudiants, décrochage et réussite universitaire, conditions d'études et de vie des étudiants, politiques d'organisation pédagogique.

Bibliographie :

Gruel, L., Galland, O., & Houzel, G. (2009). *Les étudiants en France: Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Michaut, C. & Romainville, M. (2012, Eds). *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*. Bruxelles : De Boeck.

Musselin, C. (2017). *La grande course des universités*. Paris : Presses de Sciences Po

Regard croisé sur l'économie (2015). *L'Université désorientée*. n°16, Paris : La Découverte.

Approche sociologique des politiques éducatives (HLE9P62) - 16h CM

Yves Dutercq

Cet enseignement vise à prolonger et approfondir la réflexion entreprise en master 1 sur la reconfiguration des politiques éducatives face aux défis de la mondialisation et aux nécessités de conjuguer justice et efficacité, réduction des inégalités et rentabilité de l'investissement. Nous

insisterons sur le développement des politiques d'*accountability* et de responsabilisation et leurs effets sur le travail des acteurs de l'éducation.

Bibliographie :

DUTERCQ, Y. Ed. (2011). *Où va l'éducation entre public et privé ?* Bruxelles : De Boeck

DUTERCQ, Y. & MAROY, C. (Eds.) (2017). *Professionalisme enseignant et politiques de responsabilisation*. Bruxelles : De Boeck.

LESSARD C., CARPENTIER A. (2015) *Politiques éducatives. La mise en œuvre*. Paris : PUF

DUTERCQ, Y & MAROY, C. (2014). Le développement des politiques d'*accountability* et leur instrumentation dans le domaine de l'éducation. *Education comparée*, 11.

MAROY Dir. (2013). *L'école à l'épreuve de la performance. Les politiques de régulation par les résultats*. Bruxelles : De Boeck

Pons, X. (2010). *ÉVALUER L'ACTION ÉDUCATIVE*. PARIS : PUF.

SECOND SEMESTRE : SEMESTRE 10
DU MARDI 22 JANVIER 2019 AU MARDI 30 AVRIL 2019

UEF 41 (HLE0-1-)
PROFESSIONNALISATION 2
4 ECTS, 2 enseignements au choix sur 5 (32h)

2 AU CHOIX : Simulation et formation ou Intervenir en formation ou Politiques d'éducation spécialisée ou Politiques d'insertion professionnelle

Simulation et formation (HLE0-11) – 16h TD

Pierre Parage

Étudiant le rôle de l'analyse de l'activité dans la formation et le développement des compétences, la didactique professionnelle s'est intéressée à l'apprentissage par la simulation. Ce cours propose quelques grilles de lecture pour analyser les simulations, le processus de conception d'une simulation et l'activité d'apprentissage par la simulation. Prenant appui sur des applications en formation des adultes, les étudiants s'exerceront à l'analyse didactique de diverses simulations... Ils auront ainsi l'occasion 1/ de revenir sur quelques fondamentaux de l'apprentissage et 2/ de saisir l'intérêt de l'analyse de l'activité à toutes les étapes de la réalisation d'une simulation.

Thèmes abordés :

La pédagogie des situations

La catégorisation des simulations

La conception d'une simulation

L'analyse d'une situation de simulation

L'analyse de l'activité d'apprentissage

Le débriefing

Bibliographie :

OLRY P, PARAGE P (2008) - *Travail et formation : quelques pratiques en émergence*, Education Permanente n°174

PARAGE P, PETIT L (2015) *Conception et activité du formateur*, Education Permanente n°204

PASTRE P (2005) - *Apprendre par la simulation : De l'analyse du travail aux apprentissages professionnels*, Toulouse : Octarès

PASTRE P (1999) - *Apprendre des situations*, Education Permanente n°139

PASTRE P (2011), *La didactique professionnelle*, Paris : PUF

SAMURCAY R & PASTRE P (2004), *Recherches en didactique professionnelle*, Toulouse : Octarès

Intervenir en formation (HLE0-16) – 16h TD

Géraldine Body

L'intervention est « un processus de négociations de contraintes, où de très nombreux acteurs et pas seulement des concepteurs professionnels mettent en jeu des contraintes et négocient entre eux » (Daniellou, 1997, p. 30).

Si intervenir c'est aussi négocier, nous nous attacherons au travers de cet enseignement à identifier d'une part les objets sur lesquelles portent ces négociations, mais aussi et surtout les stratégies qui peuvent être mises œuvre pour mener ces négociations.

Au travers de la littérature, d'études de cas et de jeux de rôles, nous envisagerons dans quelle mesure des stratégies de conduite de projet de conception peuvent être mise en œuvre à plus ou moins long terme, selon que cette intervention se fasse à l'interne ou à l'externe de l'entreprise ou de l'institution commanditaire.

Bibliographie :

Daniellou, F. (1997). Évolutions de l'ergonomie francophone: théories, pratiques et théories de la pratique. In *conférence introductive au* (Vol. 32, pp. 37-54).

Vidal-Gomel, C. (2018). *Analyses de l'activité. Perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation*. Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes, coll. Paideia.

DARSES (2009). Familles professionnelles ; Vingt ans de métiers ; portraits statistiques 1982 - 2002. Les Dossiers de la Darses, Paris : La Documentation Française.

Frétigné, C. & de Lescure, E. (2007). Sociologie et formation en France. *Savoirs*, 15, 9 - 55.

Gossiau, S. & Pommier, P. (2013). La formation des adultes. Un accès plus fréquent pour les jeunes, les salariés des grandes entreprises, et les plus diplômés. *INSEE première*, 1468, octobre 2013.

Laot, F. & de Lescure, E. (2006). (Eds.). Formation de formateurs d'adultes. Approche historique. *Recherche et formation*, 56.

Ulmann, A.-L., Weill-Fassina, A. & Benchekroun, T.-H. (2017). *Intervenir : Histoires, recherches, pratiques*. Toulouse, France : Octarès.

Urité, T. (2011). 40 ans de formation professionnelle : bilan et perspectives. Avis du conseil économique social et environnemental. Paris : CESE. www.meirieu.com

Les métiers de la formation Documentation de la formation de l'ARF Poitou-Charentes. Mai 2012
<https://www.arftlv.org/recherche/recherche?q=Les%20m%C3%A9tiers%20de%20la%20formation>
[on](#)

Politiques d'éducation spécialisée (HLE0-13) – 16h TD

Patrice Galle

Depuis 40 ans, l'éducation spécialisée est en pleine évolution. Alors que la majorité des prises en charge se déroulait au sein des institutions, les professionnels de ce secteur sont aujourd'hui amenés à travailler avec les personnes accompagnées à l'extérieur des établissements en partenariat avec des intervenants de l'Éducation nationale, de l'administration, de la formation, etc. Dans ce module, à partir d'une approche sociohistorique du champ de l'éducation spécialisée, nous tenterons de circonscrire les enjeux et problématiques de ce secteur. Qui sont les 100.000 personnes (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs) qui composent ce groupe professionnel ? Comment définir un secteur d'intervention qui va de la protection de l'enfance aux personnes âgées en passant par le handicap ou l'insertion sociale ?

Autant de questions traitées dans ce TD sous la forme de cours, d'analyses de dispositifs et d'exposés. L'évaluation s'appuiera sur ces exposés.

Bibliographie :

CAPUL, M. LEMAY, M. (2005). *De l'éducation spécialisée*. Ramonville-Saint-Agne / Ères. 448 p.

- GABERAN, P. (2017). *Oser le verbe aimer en éducation spécialisée : la relation éducative 2*. Toulouse : Éres. 294 p.
- KARSZ, S. LEPAGE, D. CHABRIDON, C. (2017) *Éducateur spécialisé, 50 ans après le diplôme d'état : tensions et perspectives*. *Empan*. pp. 9-108
- QUEUDET, J. (2008). *Éducateur spécialisé : un métier entre ambition et repli*. Paris : l'Harmattan. 266 p.
- VILBROD, A. (1995). *Devenir éducateur : une affaire de famille*. Paris : l'Harmattan. 303 p.

Politiques d'insertion professionnelle (HLE0-14) - 16h TD

Diba Medjahed

Il s'agira de retracer l'histoire des politiques d'insertion des années 70 à nos jours et de présenter les pratiques et dispositifs actuels. Un focus particulier sera fait sur l'évaluation de ces dispositifs.

Entreprenariat (HLE0-15)

Cet enseignement proposera un panorama des formes et statuts d'entreprises existant et pouvant concerner le champ de l'éducation et de la formation (scoop, auto-entrepreneur, startup, etc.).

UEF 42 (HLE0-2-) ACTEURS ET ACTIVITÉS 2 6 ECTS, 3 enseignements obligatoires (48h)

Activités collectives et formation (HLE0-21) - 16h CM

Grégory Munoz

Qu'est-ce que l'activité collective ? Comment analyser l'activité collective et pour quelles finalités ? Dans une perspective ergonomique, Barthe et Queinnec (1999, p. 682) cherchent à « mettre en place des outils de description et d'analyse de la dynamique collective du travail » pour « comprendre de quelle façon plusieurs opérateurs travaillent, coopèrent et coordonnent leurs actions ». Ils proposent une catégorisation des différentes formes de travail collectif, en s'inspirant de Rogalski (1994) qui discrimine : coaction, coopération distribuée et collaboration. D'après Rogalski (1994, p. 371) une des conditions de l'activité collective est que « les acteurs articulent leurs représentations pour construire un référentiel commun sur les composantes de la tâche et sur l'état en cours de leur propre activité, et pour [en] assurer la synchronisation logique et temporelle », en prenant en compte la prescription (Amigues, 2009). Mais le « travail collectif » est surtout à distinguer du « collectif de travail », puisque qu'entre travail collectif et collectif de travail, il s'agit de considérer des processus de développement (Caroly & Clot, 2004 ; Caroly & Barcellini, 2013) à la lumière de l'approche historico-culturelle de Vygotski. Différents exemples seront explorés et analysés (Munoz & Grangeat, 2006 ; Rabardel, Rogalski & Béguin, 2008 ; Munoz & Villeret, *à paraître*). Des questions seront posées. Quelles bases construire vers une didactique professionnelle (Pastré, 2011) prenant en compte les activités collectives en vue de la formation ? Quelles formes d'activités collectives peuvent être engendrées entre professionnels et chercheurs (Vinatier, 2013 ; Vinatier & Rinaudo, 2015) ?

Mots-clés : travail collectif, collectif de travail, formation.

Bibliographie :

- Amigues, R. (2009). Le travail enseignant : prescriptions et dimensions collectives de l'activité, *Les sciences de l'éducation - pour l'ère nouvelle*, 42/1, 11-25. <http://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2009-2-page-11.htm>.
- Barthe, B & Quéinnec, Y. (1999) Terminologie et perspectives d'analyse du travail collectif en ergonomie, *L'année de psychologique*, 99, 663-686.

- Grangeat, M. & Munoz, G. (2006). Le travail collectif des enseignants : activités de coopération et de partenariat d'enseignants de l'éducation prioritaire, *Formation Emploi : revue française de sciences sociale*, 95, 75-88. <http://formationemploi.revues.org/2432>.
- Caroly, S. & Barcellini, F. (2013). Le développement de l'activité collective. In Falzon, P. (dir.). *Ergonomie constructive* (pp. 33-46). Paris : PUF.
- Caroly, S. & Clot, Y. (2004). Du travail collectif au collectif de travail : développer des stratégies d'expérience. *Formation-Emploi*, 88, 43-55. http://www.persee.fr/docAsPDF/forem_0759-6340_2004_num_88_1_1737.pdf
- Munoz, G. & Villeret, O. (à paraître). Activités collectives d'enseignants lors de la mise en place d'une réforme : quelles sources de développement ? In Vidal-Gomel, C. (dir.). *Analyses de l'activité : perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation*. Rennes : PUR.
- Rabardel, P., Rogalski, J. & Béguin, P. (2008). Les processus de coopération à l'articulation entre modalités organisationnelles et activités individuelles », G. DE Terssac et E. Friedberg (dir.), *Coopération et conception*, Toulouse, Octarès Editions, 2008, p. 289-306.
- Rogalski, J. (1994). Formation aux activités collectives », *Le travail humain*, 57, 425-443.
- Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : PUF.
- Vinatier, I. (2013). Fondements paradigmatiques d'une recherche collaborative avec des formateurs de terrain. Note du CREN, 13. http://www.cren.univ-nantes.fr/67959790/0/fiche_pagelibre/
- Vinatier, I. & Rinaudo, J.-L. (2015). Rencontres entre chercheurs et praticiens : quels enjeux ? *Carrefours de l'éducation*, n° 39(1), 9-18. <http://doi.org/10.3917/cdle.039.0009>

Qualification et insertion (HLEO-24) - 16h CM

Pierre-Yves Bernard

Comment le résultat d'un apprentissage, qu'il provienne d'une formation ou de l'expérience, fait-il l'objet d'une reconnaissance dans le monde du travail ? Les deux dernières décennies semblent être marquées par le passage d'un modèle fondé sur la qualification et le diplôme à un nouveau modèle fondé sur la compétence et la certification. Par ailleurs les parcours d'accès à l'emploi semblent de plus en plus complexes et incertains. Ce cours discutera de ces transformations à partir du cadre de la socio-économie du travail, en s'appuyant sur des terrains divers (comparaisons internationales, approches historiques, études de cas), en utilisant les concepts théoriques permettant de comprendre les enjeux en cours (effets sociétaux, régimes d'éducation et de formation, conventions éducatives, capacités).

Bibliographie :

- Bernard, P.-Y. (2015). *Le décrochage scolaire*. Paris : PUF
- Castra, D. (2003). *L'insertion professionnelle des publics précaires*. Paris : PUF
- Troger, V., Bernard, P.-Y. et Masy, J. (2016). *Le baccalauréat professionnel : impasse ou nouvelle chance ?* Paris : PUF.
- Deux numéros spéciaux de la revue *Formation emploi* :
 n° 96 (2006) Quand la qualification fait débat(s).
 n° 98 (2007) Pour une approche par les capacités.

Professionalisation des formations (HLEO-23) - 16h CM

Pascal Guibert

Nous interrogerons et définirons d'une part la professionnalisation des métiers et d'autre part des formations (principalement dans l'enseignement supérieur). Ensuite nous analyserons les conséquences de cette volonté de professionnalisation sur la conception et la réception des dispositifs de formation professionnalisants (notamment ceux qui s'adressent aux enseignants). Enfin, nous aborderons les liens entre injonctions des politiques de professionnalisation (aux niveaux national et international), recherches sur les savoirs professionnels, expertise et statut professionnel ainsi que la perception que les individus en ont.

Bibliographie :

- Altet M., Guibert, P. & Perrenoud, Ph. (2010). « Formation et professionnalisation des métiers de l'éducation et de la formation », *Recherches en éducation* n° 8.
- Bourdoncle R. (1993). « La professionnalisation des enseignants. Les limites d'un mythe », *Revue française de pédagogie*, n°105, p. 83-11.
- Guibert P., Troger V. (2012) *Peut-on encore former des enseignants ?*, Paris : A. Colin.
- Julie Desjardins, Pascal Guibert, Olivier Maulini, Jacqueline Beckers, (2017). Comment changent les formations d'enseignants ? Recherches et pratiques. Bruxelles : De Boeck
- Lang V. (1999). *La professionnalisation des enseignants*, Paris, PUF.
- Malet R. (2015). «La diffusion du modèle de professionnalisation des enseignants et ses variations». in B. Wentzel, V. Lussi Borer & R. Malet, *Professionnalisation de l'enseignement*, Nancy, PUN.

UEF 43 (HLEO-3-) MÉTHODOLOGIES 4

4 ECTS, 1 enseignement obligatoire + 1 enseignement au choix sur 2 (36h)

Analyse des données quantitatives (HLEO-34) - 18h TD

Christophe Michaut

La première partie rappellera les étapes essentielles de réalisation d'une enquête quantitative et l'accès aux principales bases de données. La seconde partie initiera les étudiants à un logiciel d'élaboration et de traitement d'enquête quantitative (logiciel Sphinx). Plusieurs méthodes d'analyse des données seront présentées : analyse bivariée, classifications, analyses factorielles, régressions linéaires et logistiques.

Bibliographie :

- Bressoux, P. (2010). *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*. Bruxelles: De Boeck.
- Olivier, M. (2012). *L'enquête et ses méthodes : l'analyse de données quantitatives*, Paris : Nathan, coll. 128.

1 AU CHOIX : Analyse de données textuelles ou Analyse de données d'observation

Analyse de données textuelles (HLEO-32) - 18h TD

Jean-Yves Roux

Partie de l'analyse de contenu, l'analyse de données textuelles va chercher à extraire et traiter des informations de corpus textuels divers en vue de les interpréter. Avec l'arrivée des outils numériques les pratiques ont évolué et l'exploitation des corpus numériques permet de mettre à l'épreuve ou de faire émerger des hypothèses.

De nombreux procédés existent aussi quelques repères méthodologiques seront indispensables : quel objectif de recherche ? accessible avec quelle méthode ? annoter un corpus ? mettre à jour la structure d'un corpus ? Avec quel(s) outil(s) ?

Les étudiants seront invités à travailler à l'analyse de corpus proposés ou recueillis dans le cadre de leur recherche à l'aide de logiciels tel que RQDA ou Iramuteq.

Bibliographie :

- POUDAT, C. @ LANDRAGIN, F. (2017). *Explorer un corpus textuel*. Louvain la Neuve : De Boeck Supérieur

Analyse de données d'observation (HLEO-33) - 18h TD

Grégory Munoz

L'objectif du TD est de comprendre, développer et utiliser des outils méthodologiques mobilisant l'observation, que cette dernière soit ouverte ou plus systématique. L'enseignement aborde les outils et méthodes d'analyse de données issues d'observations qui portent sur les situations de travail et/ou les situations d'enseignement-apprentissage. Après avoir abordé une réflexion sur

l'observation et en avoir rappelé les bases méthodologiques, en mobilisant notamment les apports de l'ergonomie et de la « didactique professionnelle » habituellement réservés à l'analyse du travail, l'enseignement s'organise autour des données recueillies par les étudiants, sous forme d'accompagnement.

Bibliographie :

DURAND, M. (1996). *L'enseignement en milieu scolaire*. Paris : PUF.

FALZON, P. & TEIGER, C. (1999). Ergonomie et formation, In CARRE P. & CASPAR P. (dir.), *Traité des sciences et des techniques de la formation*. Paris : Dunod.

GUERIN, F., LAVILLE, A., DANIELLOU, F., DURAFFOURG, J. & KERGUÉLEN, A. (1991). *Comprendre le travail pour le transformer, la pratique de l'ergonomie*. Collection outils et méthodes. Montrouge : ANACT.

LEPLAT, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail. Contribution à la psychologie ergonomique*. Paris : PUF.

LEPLAT, J. & DE MONTMOLLIN, M. (Éds.) (2001). *Les compétences en ergonomie*. Toulouse : Octarès.

MUNOZ, G. (2004) Tension entre principes dynamiques et 'productions fixistes' dans la recherche d'une qualité totale chez les acteurs de la formation professionnelle In P. REY, V. GONIK, E. OLLAGNIER & D. RAMACIOTTI (Eds.). *Ergonomie et normalisation* (pp. 515-522). XXXIX^e congrès de la SELF, Genève, 15-17 septembre. Toulouse, Octarès.

RABARDEL, P., & al. (1998). *Ergonomie concepts et méthodes*. Toulouse, Octarès.

ROGALSKI, J. (2003). Y a-t-il un pilote dans la classe ? Une analyse de l'activité de l'enseignant comme gestion d'un environnement dynamique ouvert. *Recherches en Didactiques des mathématiques*. Vol. 23/ n° 3, 343-388.

UEF 44 (HLEO-4-)

STAGE

30 heures de stage en laboratoire de recherche

+ 200 heures de stage professionnel, de préférence sur le terrain d'enquête

UEF 45 (HLEO-5-)

MÉMOIRE ET CONFÉRENCES UBL 4

11 ECTS

Dispositif transversal 4 - Métiers et recherches en sciences de l'éducation et de la formation à l'UBL 4 (HLEO-53) - 5h CM

Des conférences (en présentiel et à distance) seront organisées avec des chercheurs en éducation en en formation au sein de l'Université Bretagne Loire. Un planning sera proposé aux étudiants. Leur présence est obligatoire.

Les modalités de validation du mémoire seront précisées par le/la directeur/directrice du mémoire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

LMD - règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes



UNIVERSITÉ DE NANTES

REGLES COMMUNES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES APTITUDES DE L'UNIVERSITE DE NANTES

(Votées par la CFVU du 27 avril 2017)

MASTER

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Décret no 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master.

***NB** : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation.*

Le Master est réparti en 4 semestres sur deux ans validés annuellement. L'obtention du M1 permet d'obtenir le titre de maîtrise. Le Master est obtenu avec la validation des deux derniers semestres.

Article 1 - Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant-e grâce à ses webservices dans la ou les périodes autorisées par la composante, notamment pour les mentions ou parcours-types où des places seraient disponibles.

Article 2 - Sessions

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations.

En cycle Master les examens sont obligatoirement organisés à l'issue de chaque semestre d'enseignement pour les enseignements donnant lieu à une évaluation terminale.

Sauf réglementation spécifique des modalités de contrôle des connaissances propres à chaque mention de master, une seule session d'examen de contrôle des connaissances est organisée pour chaque semestre.

Article 3 - ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (élément constitutif) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lequel-les le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir.

Article 4 - Validation - capitalisation - compensation

Sous réserve de l'existence de « notes planchers » (cf. paragraphe concerné), les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.

Ou

- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une année d'études est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20).

Ou

- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Article 5 - Notes planchers et non compensation

Le règlement propre à chaque formation peut définir l'existence de notes planchers pour les enseignements fondamentaux. Ces notes planchers peuvent concerner une UE, un groupe d'UE ou un semestre. Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note plancher définie, les conséquences sont les suivantes :

- l'UE ou les UE concernées ne peuvent être validées, quelle que soit leur moyenne ;
- la compensation au sein de l'année ne peut être effectuée.

L'étudiant doit à nouveau se présenter à l'UE ou aux UE non validées.

De la même façon, le règlement propre à chaque formation peut prévoir des blocs d'UE non compensables entre eux.

Article 6 - Progression - redoublement

Le redoublement n'est pas de droit en cycle Master, il est subordonné à la décision de la Commission Master pour les formations dérogeant à la loi organisant la sélection en Master 1.

A titre transitoire :

- le redoublement en 2017-2018 est de droit pour les étudiants de M1 inscrits en 2016-2017.
- les étudiants redoublant leur M1 en 2017-2018 ne pourront accéder au M2 que sur autorisation de la Commission Master selon les procédures de recrutement en vigueur pour le M2 en 2016-2017.

Article 7 - Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury. L'existence ou non de « points bonus » est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

Le jury de M2 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle M dans sa délibération.

Article 8 - Obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise

La validation du M1 entraîne de droit l'obtention de la maîtrise, le diplôme est systématiquement édité.

Article 9 - Mentions de réussite

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 dans le cadre de l'obtention de la maîtrise.
- moyenne générale du M2 dans le cadre de l'obtention du master.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Article 10 - Inscription par validation d'acquis

La validation d'enseignement se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. En revanche, ces UE n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

Article 11 - Absence

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Le traitement des justificatifs d'absence sera organisé dans un dispositif ad hoc complémentaire voté par la CFVU.

Article 12 - Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : Le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

Complément à l'article 2 - Sessions :

Règle spécifique au master 1^{ère} année :

Le TER M1 doit être soutenu exclusivement en mai (1^{ère} session) ou en juin (2^{nde} session).

Pas de soutenance possible en septembre, sauf demande de dérogation.

Règle spécifique au master 2^{nde} année :

Le mémoire de M2 est soutenu en juin (1^{ère} session) ou au plus tard le 12 octobre de la même année (2^{nde} session).

Complément à l'article 4 : Validation - Capitalisation - Compensation :

À la session de rattrapage, en master, les notes de session 2 inférieures à 10 dans des UE non validées remplacent automatiquement les notes de session 1. Par conséquent, ce n'est pas la meilleure note qui est prise en compte (contrairement à la licence).

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS AVEC ÉPREUVES ET COEFFICIENTS

SEMESTRE 1 (MASTER 1)			
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (UE) et éléments constitutifs	VALIDATION		
		session 1	session 2
UEF 11 - CONCEPTION, INSTRUMENTS ET VALEURS 1 - HLE7-1- (3 EC obligatoires) 6 ECTS 60h CM			
Savoirs et valeurs - HLE7-11 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Compétences scolaires et professionnelles - HLE7-12 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Développement de l'adulte - HLE7-13 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 12 - ÉVALUATION 1 ET LANGUE - HLE7-5- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 20h CM / 18h TD			
Évaluation en éducation et en formation - HLE7-21 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Anglais - HLE7-23 18h TD	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 13 - MÉTHODOLOGIES 1 - HLE7-3- (1 EC obligatoire + 1 EC au choix sur 2) 3 ECTS 14h CM - 18h TD			
Méthodologie générale 1 - HLE7-31 14h CM	Obligatoire Coef : 1	Dossier	Dossier
Méthodologie de l'entretien 1 - HLE7-32 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2		
Observation et autoconfrontation - HLE7-33 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2		
UEF 14 - MÉMOIRE 1 - HLE7-4- 13 ECTS			
Dispositif transversal 1 - HLE7-43 8h CM	2	Dossier	Dossier
Mémoire 1 HLE7-41 : PEF - HLE7-42 : DP	11	Document	Document
UEC 15 - PARCOURS DIDACTIQUE PROFESSIONNELLE (DP) 1 - HLE7D5- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 40h CM			
Didactique professionnelle 1 - HLE7D51 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Dossier	Dossier
Formation d'adultes - HLE7D52 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Dossier	Dossier
UEC 16 - PARCOURS POLITIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION (PEF) 1 - HLE7P6- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 40h CM			
Traitement institutionnel de la difficulté scolaire - HLE7P61 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Politiques d'éducation - HLE7P62 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures

SEMESTRE 2 (MASTER 1)			
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (UE) et éléments constitutifs	VALIDATION		
	session 1	session 2	
UEF 21 - ACTEURS ET ACTIVITÉS 1 - HLE8-1- (3 EC obligatoires) 6 ECTS 60h CM			
Analyse de l'activité professionnelle et formation - HLE8-11 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Sociologie des professions - HLE8-12 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Médias, médiations en éducation et formation - HLE8-13 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 22 - PROFESSIONNALISATION 1 - HLE8-2- (2 EC au choix sur 4) 4 ECTS 36h TD			
Apprentissage en situation de travail - HLE8-25 18h TD	Optionnel (2 sur 4) Coef : 2	Dossier	Dossier
Tutorat et apprentissage - HLE8-22 18h TD	Optionnel (2 sur 4) Coef : 2	Dossier	Dossier
Administration de l'éducation - HLE8-23 18h TD	Optionnel (2 sur 4) Coef : 2	Dossier	Dossier
Droit de l'éducation et de la formation - HLE8-24 18h TD	Optionnel (2 sur 4) Coef : 2	Dossier	Dossier
UEF 23 - MÉTHODOLOGIES 2 - HLE8-3- (1 EC obligatoire + 1 EC au choix sur 2) 4 ECTS 36h TD			
Méthodologie numérique - HLE8-34 18h TD	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Analyse de contenu - HLE8-32 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2	Dossier	Dossier
Analyse des interactions verbales - HLE8-33 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2	Dossier	Dossier
UEF 24 - ÉDUCATION COMPARÉE - HLE8-7- (1 EC obligatoire) 2 ECTS 20h CM			
Comparative education - HLE8-42 20h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 25 - STAGE - HLE8-5-			
1/Étudiant FI : Obligatoire 2/Étudiant FC : en fonction de la situation professionnelle Coef : 3		Rapport de stage	Rapport de stage
UEF 26 - MÉMOIRE 2 - HLE8-6- 11 ECTS			
Dispositif transversal 2 - HLE8-63 8h CM	Obligatoire Coef 2	Dossier	Dossier
Mémoire 2 HLE8-61 : PEF - HLE8-62 : DP	Obligatoire Coef 9	Documents et présentation orale	Documents et présentation orale

SEMESTRE 3 (MASTER 2)			
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (UE) et éléments constitutifs	VALIDATION		
		session 1	session 2
UEF 31 - CONCEPTION, INSTRUMENTS ET VALEURS 2 - HLE9-1- (3 EC obligatoires) 6 ECTS 48h CM			
Usages du numérique en éducation et formation - HLE9-11 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Reconnaissance et émancipation - HLE9-12 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Conception de formation - HLE9-13 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 32 - ÉVALUATION 2 - HLE9-2- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 32h CM			
Identité professionnelle - HLE9-23 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Exposé + Dossier	Exposé + Dossier
International comparisons of education and training - HLE9-22 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 33 - MÉTHODOLOGIES 3 - HLE9-3- (1 EC obligatoire + 1 EC au choix sur 2) 3 ECTS 8h CM - 18h TD			
Méthodologie générale 2 - HLE9-31 8h CM	Obligatoire Coef : 1	Dossier	Dossier
Méthodologie de l'entretien 2 - HLE9-32 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2		
Co-explicitation et instruction au sosie - HLE9-33 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2		
UEF 34 - MÉMOIRE 3 - HLE9-4- 13 ECTS			
Dispositif transversal 3 - HLE9-43 5h CM	Obligatoire Coef 2	Dossier	Dossier
Mémoire 3 HLE9-41 : PEF - HLE9-42 : DP	Obligatoire Coef 11	Document	Document
UEC 35 - PARCOURS DIDACTIQUE PROFESSIONNELLE (DP) 2 - HLE9D5- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 32h CM			
Didactique professionnelle 2 - HLE9D51 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Dossier	Dossier
Parcours professionnel et développement - HLE9D52 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEC 36 - PARCOURS POLITIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION (PEF) 2 - HLE9P6- (2 EC obligatoires) 4 ECTS 32h CM			
Politiques d'enseignement supérieur - HLE9P61 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Approche sociologique des politiques éducatives - HLE9P62 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures

SEMESTRE 4 (MASTER 2)			
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (UE) et éléments constitutifs	VALIDATION		
	session 1	session 2	
UEF 41 - PROFESSIONNALISATION 2 - HLEO-1- (2 EC au choix 5) 4 ECTS 32h TD			
Simulation et formation - HLEO-11 16h TD	Optionnel (2 sur 5) Coef : 2	Dossier	Dossier
Intervenir en formation - HLEO-16 16h TD	Optionnel (2 sur 5) Coef : 2	Dossier	Dossier
Politiques d'éducation spécialisée - HLEO-13 16h TD	Optionnel (2 sur 5) Coef : 2	Dossier	Dossier
Politiques d'insertion professionnelle - HLEO-14 16h TD	Optionnel (2 sur 5) Coef : 2	Dossier	Dossier
Entreprenariat - HLEO-15 16h TD	Optionnel (2 sur 5) Coef : 2	Dossier	Dossier
UEF 42 - ACTEURS ET ACTIVITÉS 2 - HLEO-2- (3 EC obligatoires) 6 ECTS 48h CM			
Activités collectives et formation - HLEO-21 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Qualification et insertion - HLEO-24 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
Professionalisation des formations - HLEO-23 16h CM	Obligatoire Coef : 2	Épreuve sur table de 2 heures	Épreuve sur table de 2 heures
UEF 43 - MÉTHODOLOGIES 4 - HLEO-3- (1 EC obligatoire + 1 EC au choix sur 2) 4 ECTS 36h TD			
Analyse des données quantitatives - HLEO-34 18h TD	Obligatoire Coef : 2	Dossier	Dossier
Analyse de données textuelles - HLEO-32 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2	Dossier	Dossier
Analyse de données d'observation - HLEO-33 18h TD	Optionnel (1 sur 2) Coef : 2	Dossier	Dossier
UEF 44 - STAGE - HLEO-4-			
A/ Stage professionnel : A1/Étudiant FI : Obligatoire A2/Étudiant FC : en fonction de la situation professionnelle B/ Stage en laboratoire Obligatoire Coef : 5		Rapport de stage	Rapport de stage
UEF 45 - MÉMOIRE 4 - HLEO-5- 11 ECTS			
Dispositif transversal 4 - HLEO-53 5h CM	Obligatoire Coef 1	Dossier	Dossier
Mémoire 4 HLEO-51 : PEF - HLEO-52 : DP	Obligatoire Coef 10	Documents et présentation orale	Documents et présentation orale

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION 2017-2022
UFR LETTRES ET LANGAGES, UNIVERSITE DE NANTES

MODALITÉS D'ÉQUIVALENCE ENTRE ANCIEN ET NOUVEAU MASTER 1

MAQUETTE 2012-2016	MAQUETTE 2017-2022	
UEF 1+ UEF 2 : PSYCHOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION (2 ECT) + SAVOIRS ET VALEURS (2 ECT) + QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES (2 ECT)	UEF 11 (6 ECT) : DÉVELOPPEMENT DE L'ADULTE (2 ECT) + SAVOIR ET VALEURS (2 ECT) + COMPÉTENCES SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES (2 ECT)	S1
UEF 4 : DIFFICULTÉS SCOLAIRES (2 ECT) + POLITIQUES D'ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (2 ECT)	UE 17 (4 ECT) : TRAITEMENT INSTITUTIONNEL DE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE (2 ECT) + POLITIQUES D'ÉDUCATION (2 ECT)	
UEF 6 : ÉVALUATION ET COMPÉTENCES (2 ECT)	UEF 12 : ÉVALUATION EN ÉDUCATION ET EN FORMATION (2 ECT) + COMPARATIVE EDUCATION (2 ECT)	
UEF 8-1 : MÉTHODOLOGIES NIVEAU 1 = MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE + ENTRETIEN OU OBSERVATION (3 ECT)	UEF 13 (3 ECT) : MÉTHODOLOGIE 1 = MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE (1 ECT) + ENTRETIEN OU OBSERVATION (2 ECT)	
UEF 9 (28 ECT) : MÉMOIRE (TER + STAGE)	UEF 15 (12 ECT) + UEF 18 (13 ECT) : MÉMOIRE 1 ET 2 + STAGE	S1 + S2
INGÉNIERIE EN FORMATION D'ADULTES (2 ECT)	UE 16 (4 ECT) : DIDACTIQUE PROFESSIONNELLE (2 ECT) + FORMATION D'ADULTES (2 ECT)	S2
UEF 3 : ANALYSE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (2 ECT) + PROFESSIONNALISATION (2 ECT)	UEF 21 (6 ECT) : ANALYSE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET FORMATION (2 ECT) + MÉDIA ET MÉDIATION EN ÉDUCATION ET FORMATION (2 ECT) + SOCIOLOGIE DES PROFESSIONS (2 ECT)	
UEF 8 -2. MÉTHODOLOGIES NIVEAU 2 = ANALYSE DE CONTENU (3 ECT) + ANALYSE PLURIELLE (2 ECT)	UEF 23 (6 ECT) : MÉTHODOLOGIES 2 = ANALYSE DES DONNÉES QUANTITATIVES (2 ECT) + ANALYSE DE CONTENU (2 ECT) OU ANALYSE DES INTERACTIONS VERBALES (2 ECT)	
ÉCOLE ET FAMILLE (2 ECT)	X	
DÉMARCHE CLINIQUE EN FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT (2 ECT)	X	
CRISE DE L'ÉDUCATION (2 ECT)	X	
UEF 5 : SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE (2 ECT)	X	
UEF 7 : CLINIQUE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (2 ECT)	X	

X = PAS D'ÉQUIVALENCE POSSIBLE

MODALITÉS D'ÉQUIVALENCE ENTRE ANCIEN MASTER 2 RECHERCHE ET NOUVEAU MASTER 2

MAQUETTE 2012-2016	MAQUETTE 2017-2022
UEF 30 + 32 + 13 + UEC 32 (30 ECT)	PARCOURS DIDACTIQUE PROFESSIONNELLE OU POLITIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION (37 ECT)
UEF 34 : MÉMOIRE (TER + STAGE) (30 ECT)	MÉMOIRE 1 ET 2 + DISPOSITIF TRANSVERSAL (12 + 10 + 1 ECT)

MODALITÉS D'ÉQUIVALENCE ENTRE ANCIEN MASTER 2 PROFESSIONNEL ET NOUVEAU MASTER 2

Ancienne Maquette		Nouvelle Maquette	
n° d'UE	intitulé UE	n° d'UE	intitulé UE
UEF8	Approches théoriques dans les situations de travail		Parcours Didactique professionnelle 2
UEF9	Approches théoriques autour des situations de travail		Conception, instruments et valeurs 2
UEC10	Analyse des situations de travail		Professionnalisation 2 Acteurs et activités 2
UEC11	Construire des outils adossés au recueil des données et utiliser des cadres d'analyse appropriés		Méthodologies 3 Méthodologies 4
UEC12	Analyse des contextes et des organisations professionnels et suivi du stage		Stage 2 Évaluation 2
UEF13	Dispositif transversal sur les différentes approches sur les nouveaux métiers de la formation et leurs contextes d'encadrement		Dispositif transversal 3 Dispositif transversal 4
UEF14	Le travail sur le mémoire		Mémoire 3 Mémoire 4



Co-directeurs : Pascal Leroux / Christophe Michaut

PRÉSENTATION DU CREN (ÉQUIPE D'ACCUEIL 2661)



Le Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN) est l'équipe de recherche en éducation de l'Université de Nantes, de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) et, depuis 2010, de l'Université du Maine. Elle est labellisée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (EA 2661) et conventionnée avec le Rectorat de l'académie de Nantes. Le CREN développe de plus ces dernières années une forte dynamique d'internationalisation.

Les recherches du CREN visent à :

- analyser de manière plurielle les pratiques éducatives, d'enseignement, d'apprentissage et de formation, les dispositifs et les systèmes dans lesquels elles s'inscrivent,
- étudier les politiques d'éducation et de formation, en s'intéressant notamment aux formes de mobilisation qu'elles suscitent chez leurs acteurs et à l'impact qu'elles produisent sur les processus de professionnalisation ou de transformation identitaire dans lesquels ils sont engagés,
- appréhender les enjeux épistémologiques et éthiques des transformations du champ éducatif.

LES THÈMES DE RECHERCHE DU CREN

- Thème 1. Conception de formation et médiation par le numérique
- Thème 2. Plurilinguismes, éducations, sociétés
- Thème 3. Politiques et carrières en éducation et formation
- Thème 4. Parcours biographiques, formation et qualité de vie
- Thème 5. Savoirs, apprentissage, valeurs en éducation

Les séminaires de thèmes ainsi que les séminaires doctoraux, organisés par les doctorants du CREN, sont ouverts à tous les étudiants de master 2 et de doctorat.

De nombreux projets labellisés et sur contrat sont en cours auxquels les étudiants de master 1 et 2 et de doctorat sont associés ou encouragés à participer.

Plus de détail ainsi que les calendriers complets sont disponibles sur le site du CREN :

<http://cren.univ-nantes.fr/>

**CALENDRIER 2018-2019 DE L'UFR LETTRES ET LANGAGES**

	du	au	année	semaine(s)
Pré-rentree	mercredi 12 septembre Licence 3 : 10h00 Masters (1 & 2) : 14h00		2018	37
Cours du 1^{er} semestre	17 sept	14 déc	2018	38-50
<i>Vacances de la Toussaint</i>	<i>29 oct</i>	<i>04 nov</i>	<i>2018</i>	<i>44</i>
Révisions	17 déc	21 déc	2018	51
<i>Vacances de Noël</i>	<i>22 déc</i>	<i>06 janv</i>	<i>2018</i> <i>2019</i>	<i>51</i> <i>01</i>
Examens du 1^{er} semestre	07 janv	19 janv	2019	02-03
Cours du 2^d semestre	21 janv	03 mai	2019	04-18
<i>Vacances d'Hiver</i>	<i>18 févr</i>	<i>24 févr</i>	<i>2019</i>	<i>08</i>
<i>Vacances de Printemps</i>	<i>06 avr</i>	<i>22 avr</i>	<i>2019</i>	<i>14-17</i>
Révisions	06 mai	10 mai	2019	19
Examens du 2^d semestre	13 mai	25 mai	2019	20-21
Oraux, corrections, délibérations...	26 mai	17 juin	2019	21-25
Date limite d'affichage des résultats	18 juin		2019	25
Examens 2^{de} session	19 juin	05 juil	2019	25-27
Oraux, corrections, délibérations...	06 juil	11 juil	2019	27-28
Date limite d'affichage des résultats	12 juillet		2019	28